

as

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA

19

Eine kürzlich durchgeführte Leserumfrage hat ergeben, dass einige unserer Abonnenten mit der Auswahl der veröffentlichten Realisationen nicht zufrieden sind.

Wir möchten Sie aber nochmals darauf aufmerksam machen, dass es in erster Linie unsere Absicht ist, Informationen durchzugeben. In anderen Worten, jene Probleme zu zeigen, welche von den Architekten in den verschiedenen Regionen gelöst werden müssen unter Berücksichtigung der lokalen Vorschriften und Gewohnheiten. Wir haben zwischen der Veröffentlichung von einigen ausgewählten Werken (aber nach welchen Kriterien) und einer möglichst offenen Herausgabe zu entscheiden. Dabei war es immer unser Ziel, eine möglichst komplette Information weiterzuleiten.

Andere Leser hingegen bedauern, dass gewisse Blätter nicht ausführlich genug sind. Auch hier ist es unser Bestreben, mit jeder Ausführung das Wichtigste darzustellen. Bei dieser Gelegenheit möchten wir unsere Mitarbeiter höflich bitten, uns einwandfreie Unterlagen zuzustellen, damit ein perfekter Nachdruck garantiert werden kann. Die Präsentation der Pläne ist besonders wichtig.

Im weitern war es immer unsere Grundidee, dass ein Leser sich mit dem Urheber eines Werkes persönlich in Verbindung setzt. Um einen solchen Kontakt zu erleichtern, werden wir von nun an die Telefonnummer des Architekten aufführen.

Wir hoffen somit, unser System verbessern zu können, sind aber weiterhin für die Unterbreitung Ihrer Vorschläge dankbar.

D'après un récent sondage auprès d'un certain nombre de nos lecteurs, nous constatons qu'il nous est parfois fait reproche du choix des réalisations publiées.

Or, nous tenons à rappeler que nous avons toujours eu l'intention, en premier lieu, d'informer, c'est-à-dire de montrer les problèmes que les architectes ont à résoudre dans les différentes régions du pays, avec tout ce que cela peut représenter de servitudes en fonction des règlements locaux et des habitudes régionales. Nous avons à choisir entre la publication de quelques œuvres sélectionnées (mais par quels critères?) ou la publication la plus ouverte possible, dans le but justement d'informer le plus complètement possible.

D'autre part, certains de nos lecteurs regrettent que quelques fiches soient parfois quelque peu insuffisantes. Or, dans ce même souci d'information, nous publions pour chaque réalisation l'essentiel. Cependant, à ce sujet, nous demandons à nos collaborateurs de nous faire parvenir des documents impeccables pour une parfaite reproduction; en particulier la présentation des plans est essentielle.

En outre, nous avons toujours pensé qu'un lecteur particulièrement intéressé par une réalisation pourrait prendre contact personnellement avec l'auteur. Aussi, pour faciliter ce contact, nous publierons dès aujourd'hui les numéros de téléphone des architectes.

Nous espérons ainsi améliorer encore notre système de présentation, mais nous serons toujours reconnaissants de connaître vos suggestions.

#### Zur Notiz

Im Verlag Anthony Krafft:

« Architektur, Form, Funktion »: Bände 8 bis 16.

Giulia Veronesi « Stil 1925 » Triumph und Fall der Kunst Déco, in französischer Sprache, 398 Seiten, 256 Illustrationen, Format 17 x 24 cm. Fr. 56.—

Justus Dahinden « Denken - Fühlen - Handeln », in französischer, deutscher und englischer Sprache, 336 Seiten, 450 Illustrationen in schwarz-weiß und in Farbe, Format 22 x 22 cm. Fr. 72.—

H. R. Von der Mühl: « Über die Architektur », fünfzig Jahre Schriften über Architektur und Städtebau. In französischer Sprache. Fr. 36.—

#### Rappel

Aux Editions Anthony Krafft:

« Architecture - Formes - Fonctions »: volumes 8 à 16.

Giulia Veronesi « Style 1925 » Triomphe et chute des Arts Déco, en français, 398 pages, 256 illustrations, format 17 x 24 cm. Fr. 56.—

Justus Dahinden « Penser - Sentir - Agir », en français, allemand, anglais, 336 pages, 450 illustrations en noir et en couleur, format 22 x 22 cm. Fr. 72.—

H. R. Von der Mühl: « De l'architecture », cinquante ans d'écrits sur l'architecture et l'urbanisme. Format 12,5 x 20 cm. 416 pages. 18 illustrations. Fr. 36.—

#### 4. Jahr / 4<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 19 Oktober / Octobre 1975

Chefredaktor / Rédacteur en chef

Anthony Krafft, OEV

Assistentin / Assistante

Mita Gloria

Deutsche Sekretärin / Secrétaire allemande

Paula Halter

Umbruch / Mise en pages

Atelier Pierre Bataillard

Druck / Impression

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Verlag und Redaktion /

Edition et rédaction

Route de Vevey 58

CH - 1009 Pully/Lausanne, Suisse

Tél. ☎ 021 / 28 04 62

CCP 10 - 261 90

Ordner, Jahre 1972-1974: vergriffen  
Ordner, Jahre 1975-1977: Fr. 48.—

Classeur, années 1972-1974: épuisé  
Classeur, années 1975-1977: Fr. 48.—

Imprimé en Suisse. © Copyright by Editions Anthony Krafft, Pully/Lausanne (Suisse).  
Modèle déposé. Reproduction interdite. Tous droits de reproduction, de traduction  
et d'adaptation réservés pour tous pays.

## Eine einzigartige und wirksame Dokumentation über die schweizerische Konstruktion

Wir bieten Ihnen:

5 Nummern pro Jahr

16 Blätter pro Nummer

das heisst mindestens 80 Blätter jährlich

AS enthält **keine Anzeigen** im Inhalt

Preis: Fr. 110.— jährlich, **alles Inbegriffen**

fürs Ausland: Fr. 10.— Versandzuschlag

**Sonderdrucke von technischen Blättern**

Bestellungen vor Erscheinen:

pro Blatt Fr. 0.50 (mindestens 20 Blätter)

ab 500 Blätter Fr. 0.40 pro Blatt

Bestellungen nach Erscheinen:

150 Blätter (mindestens) . . . . . Fr. 200.—

300 Blätter . . . . . Fr. 250.—

500 Blätter . . . . . Fr. 350.—

1000 Blätter . . . . . Fr. 500.—

### Sehr geehrte Leser,

Damit wir ein möglichst vollständiges Panorama der Schweizer Architektur vorstellen können, wären wir Ihnen dankbar, wenn Sie uns zur Ansicht einige Unterlagen Ihrer interessantesten Entwürfe und Bauten zusenden würden.

Wenn wir mit der Veröffentlichung einverstanden sind, wird die Redaktion Sie um die notwendigen zusätzlichen Unterlagen bitten, ohne Kosten.

## Une documentation unique et efficace sur la construction suisse

Ce que nous offrons:

5 numéros par année

16 fiches par numéro

soit 80 fiches au minimum par année

AS ne contient **aucune publicité** sur les fiches

Le prix: Fr. 110.— par année, **tout compris** pour l'étranger: Fr. 10.— de supplément pour l'expédition

**Tirages à part des fiches techniques**

Commandes avant parution:

la fiche Fr. 0.50 (20 fiches au minimum)

la fiche Fr. 0.40 dès 500 fiches

Commandes après parution:

150 fiches (au minimum) . . . . . Fr. 200.—

300 fiches . . . . . Fr. 250.—

500 fiches . . . . . Fr. 350.—

1000 fiches . . . . . Fr. 500.—

### A nos lecteurs:

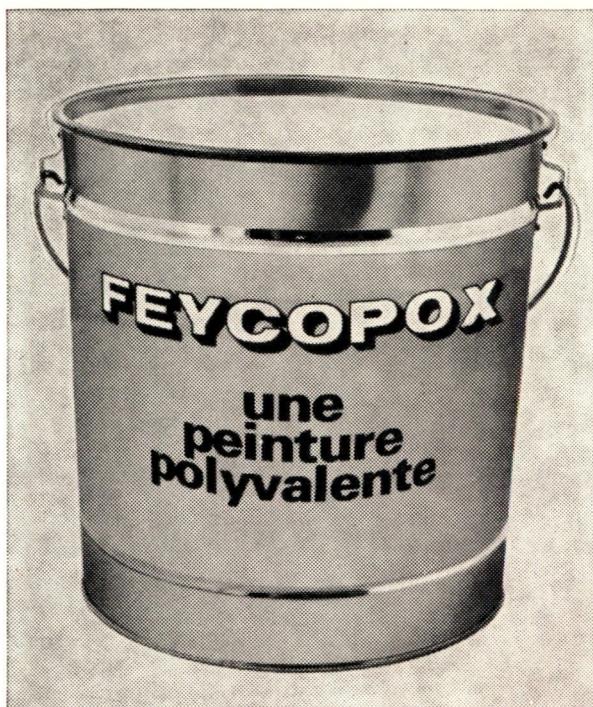
Afin de pouvoir présenter un panorama aussi complet que possible sur l'architecture suisse, nous vous saurions gré de nous soumettre, à l'examen, vos projets et réalisations les plus intéressants.

Au cas où ces projets seraient publiés, la rédaction vous demandera la documentation supplémentaire indispensable, sans frais.



Verlag - Editions Anthony Krafft

Seit 21 Jahren Spezialisten in Architektur  
Spécialistes depuis 21 ans en architecture



à base de résine époxyde, diluable à l'eau,  
POUR LES SOLS

**Un procédé  
d'application d'une  
nouvelle génération  
respectant  
l'environnement et  
sans problème  
grâce à  
3  
avantages particuliers**

Respecte l'environnement

Adhésion et résistance à l'abrasion très élevées

Applicable sur des fonds durs, mais encore humides

Testé :

EMPA und Gesellschaft für Kernforschung, Karlsruhe

Distributeur :

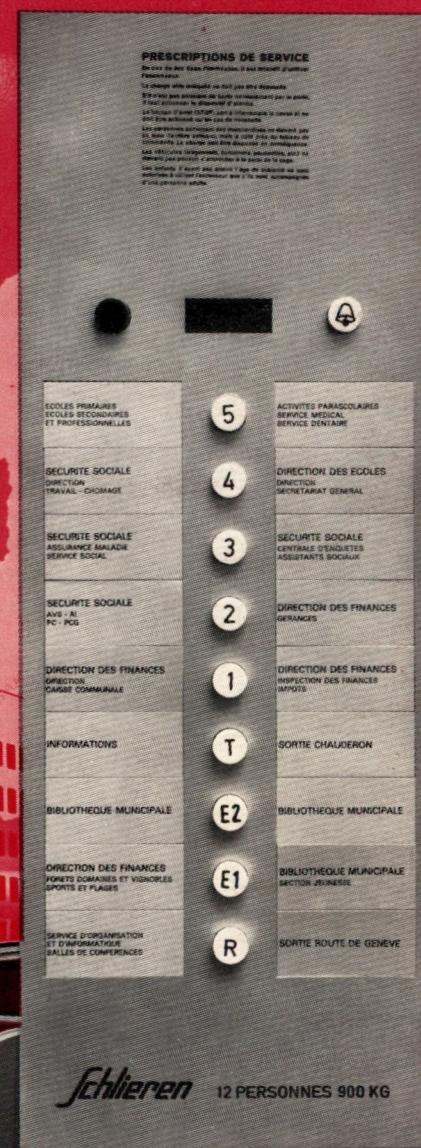
Vernis Claessens S.A., rue du Silo 6, 1020 Renens  
Téléphone (021) 34 44 44 - Télex 25 129, cla Ch

Au Sud, parois des cabines émaillées, sur carton d'artiste de Pierre Jaquier

# Schlieren

ASCENSEURS ET WAGONS  
SCHLIEREN S. A.  
2, avenue de la Rasude  
1006 LAUSANNE  
Tél. 021/20 14 01

Bureau de Genève  
3, Conseil-Général  
1205 GENÈVE  
Tél. 022/20 06 11



**Bâtiment administratif  
Chauderon – Lausanne**

2 ascenseurs 900 kg,  
vitesse 1,75 m./sec. commande Monotron,  
manœuvre duplex collective.  
4 ascenseurs 900 kg,  
vitesse 1,75 m./sec. commande Monotron,  
en batterie avec cerveau électronique.  
2 monte-charge 2000 kg.  
1 monte-dossiers 20 kg.  
1 ascenseur 600 kg.  
2 escaliers roulants.

Bentallard

**Centrale thermique  
1896 Chavalon-  
sur-Vouvry / VS**

**Mandataire général** S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Lausanne

**Architecte** AAA - Atelier des Architectes Associés, 1000 Lausanne, tél. 021 / 26 56 04

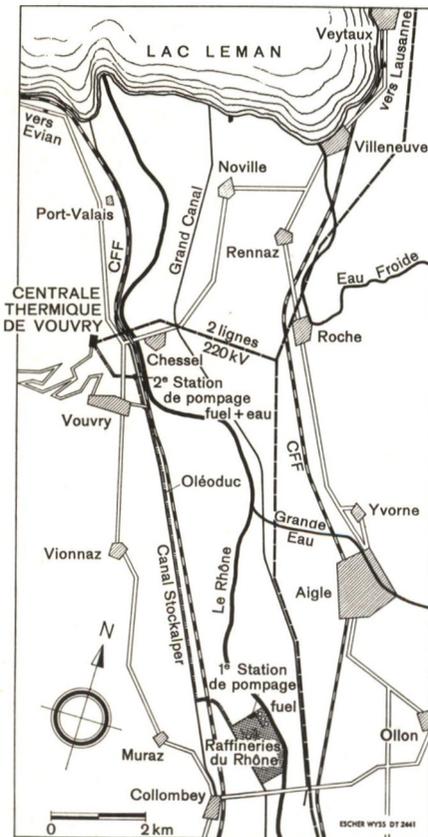
**Ingénieurs**

- *génie civil* Société générale pour l'industrie (SGI), Lausanne
- *en thermique* Sulzer Frères S. A., Winterthur
- *en turbines* Escher-Wyss S. A., Zurich
- *en alternateurs* Oerlikon - Bührle S. A., Zurich

**Conception :** 1963-1964  
**Réalisation** 1964-1965

**Coordonnées topographiques** 556.850 / 133.000

**Situation**



**Programme de l'architecte**

**Général**

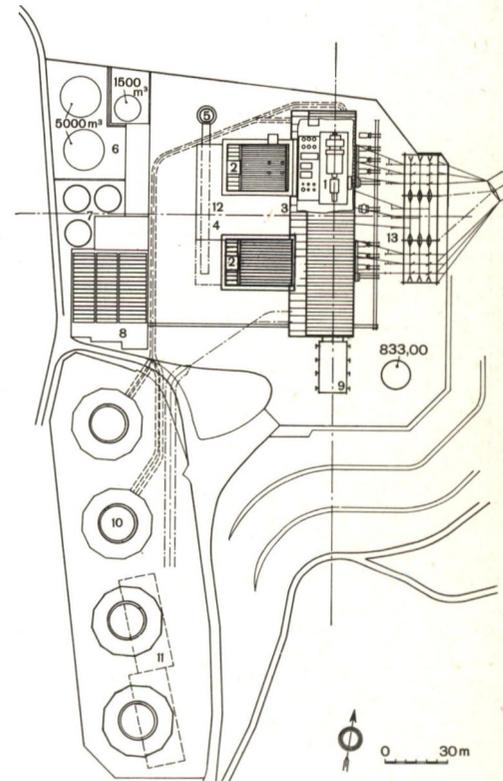
Les éléments d'une centrale thermique, étant essentiellement techniques, sont du ressort de l'ingénieur. L'intervention de l'architecte se bornait à deux points précis :

- étude de l'intégration de l'œuvre au site en fonction d'un choix donné d'implantation ;
- étude de conception et de réalisation des différentes enveloppes, basée sur une organisation technique précise et un programme général rigoureux.

**Bâtiments**

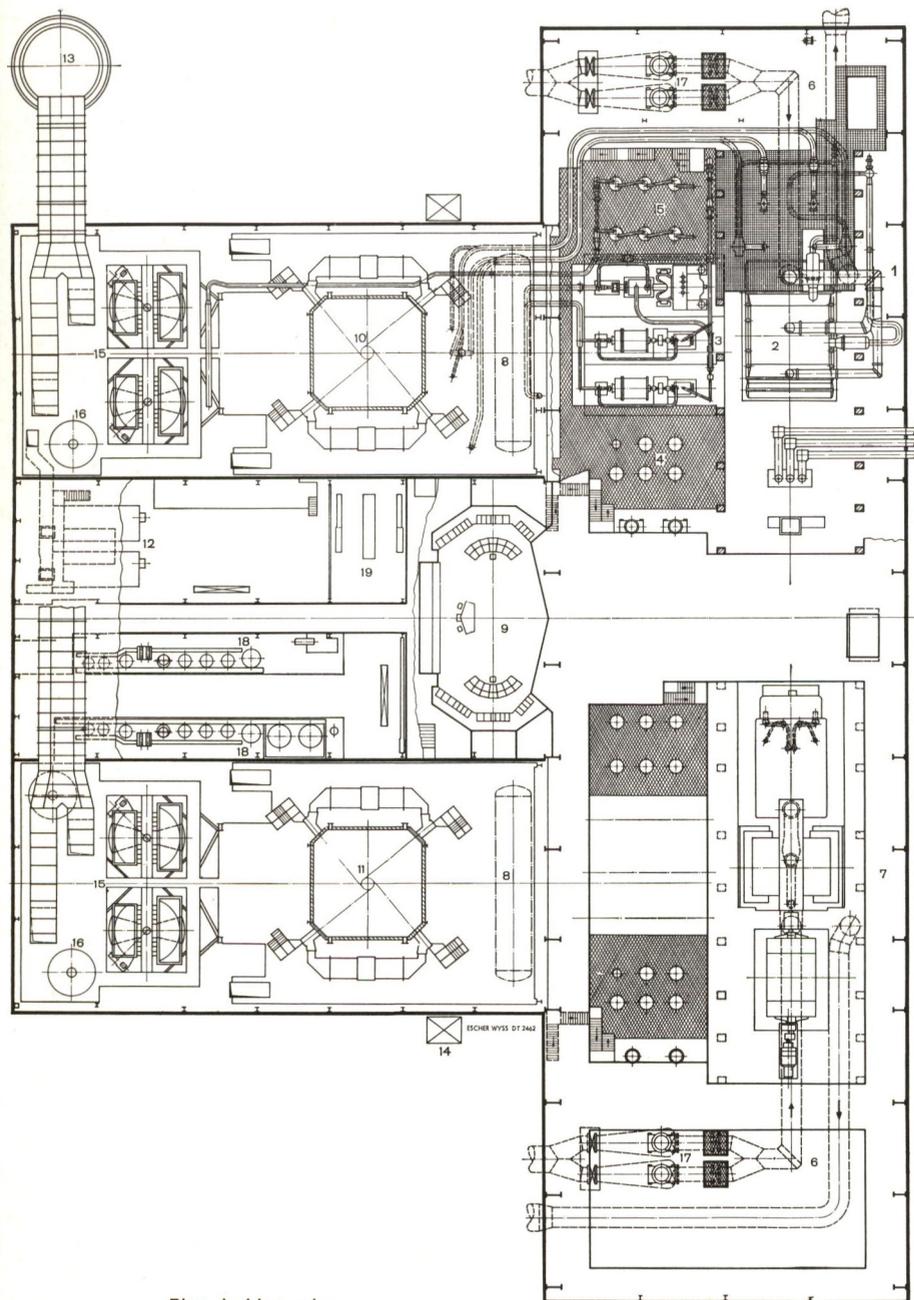
**Bloc usine comprenant :**

- salle des machines dans laquelle sont installés deux groupes turbo-alternateurs et ses auxiliaires ;
- deux chaudières et équipements annexes revêtus d'une sorte de « capots » ;
- salle de commande : les salles des tableaux, locaux pour les auxiliaires électriques à courant continu, les deux chaudières de la centrale de chauffage, les chaînes de déminéralisation totale de l'eau d'appoint du cycle, etc.
- ateliers-magasins : ateliers d'entretien, magasins, vestiaires, infirmerie, traitement des eaux ;
- bâtiment d'exploitation : bureaux du personnel d'exploitation, salles de conférence et d'information.



**Situation des constructions**

- 1 Salle des machines
  - 2 Chaudières
  - 3 Salle de commande
  - 4 Déminéralisation totale
  - 5 Cheminée
  - 6 Stockage du combustible
  - 7 Traitement de l'eau de circulation
  - 8 Ateliers, magasins
  - 9 Bâtiment d'exploitation
  - 10 Tours de réfrigération
  - 11 Réservoirs d'eau brute
  - 12 Chaudières auxiliaires
  - 13 Station de transformation et de départ 220 kV
- Plan Escher-Wyss S. A.



Plan du bloc usine  
(Plan Escher-Wyss, ZH)

0 10 m

## Equipements

### Générateurs de vapeur

2 chaudières monotubulaires Sulzer  
à resurchauffe  
production de vapeur vive  
par chaudière 460 t/h  
pression absorbée 191 kg/cm<sup>2</sup>  
température  
vapeur surchauffée 540 ° C

### Turbines

2 turbines Escher-Wyss  
à resurchauffe  
pression absorbée 181 kg/cm<sup>2</sup>  
température de surchauffe  
et resurchauffe 535 ° C

### Alternateurs

2 alternateurs Oerlikon  
à réfrigération par hydrogène  
puissance apparente  
par alternateur 175 mVA  
tension 14 500 V

### Transformateurs principaux

2 principaux Sécheron 245/14,5 kV  
175 mVA  
2 de soutirage Oerlikon 14,5/6 kV  
12 mVA  
2 auxiliaires Oerlikon 245/6 kV  
20 mVA

### Réfrigération

4 tours de réfrigération  
à ventilation forcée  
système Balcke  
capacité totale 38 800 m<sup>3</sup>/h

### Transport et stockage du fuel

1 pipe-line venant  
des Raffineries du Rhône,  
longueur 11,6 km  
2 stations de pompage  
en série  
débit maximum 104 t/h  
température du transport 120 ° C  
2 réservoirs  
de fuel lourd 10 000 m<sup>3</sup>  
1 réservoir de gasoil 1 500 m<sup>3</sup>

### Alimentation en eau d'appoint

2 groupes motopompes  
Sécheron-Sulzer  
débit unitaire 170 l/sec  
hauteur manométrique  
totale 455 m  
puissance absorbée 1 100 kW

*Choix du site*

Le site a été choisi en conclusion d'une série d'études météorologiques et aérologiques qui ont déterminé l'endroit où les fumées seraient le plus rapidement dissipées.

Ainsi l'usine est à 830 m d'altitude, soit 450 m environ au-dessus de la plaine du Rhône. Les fumées sont rejetées à la cote 950 m.

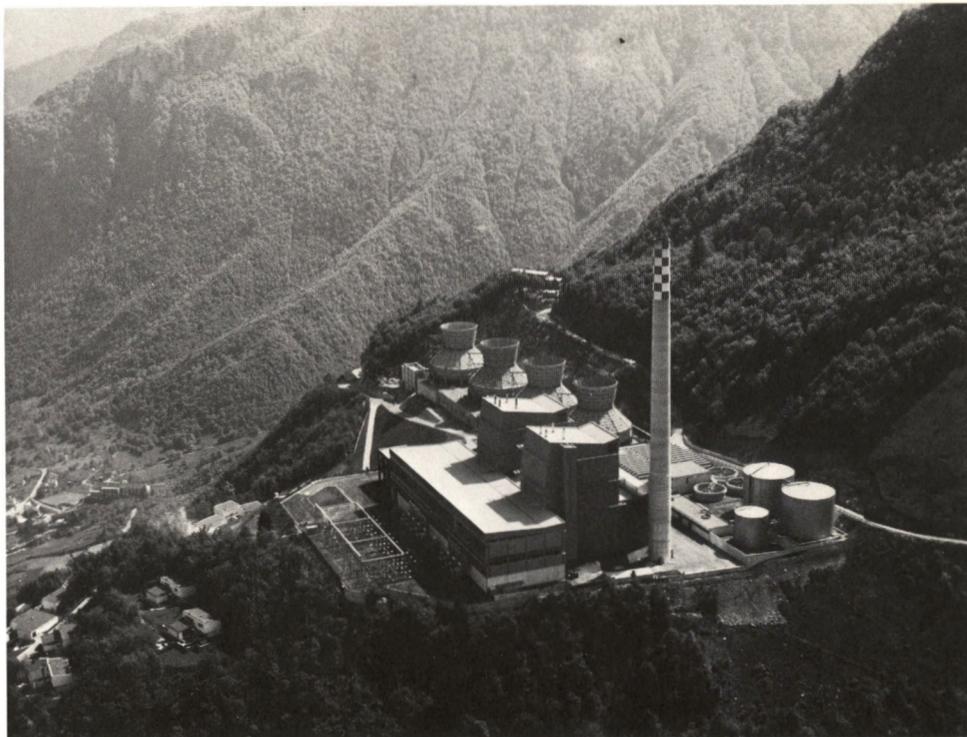


Photo Swissair

*Caractéristiques*

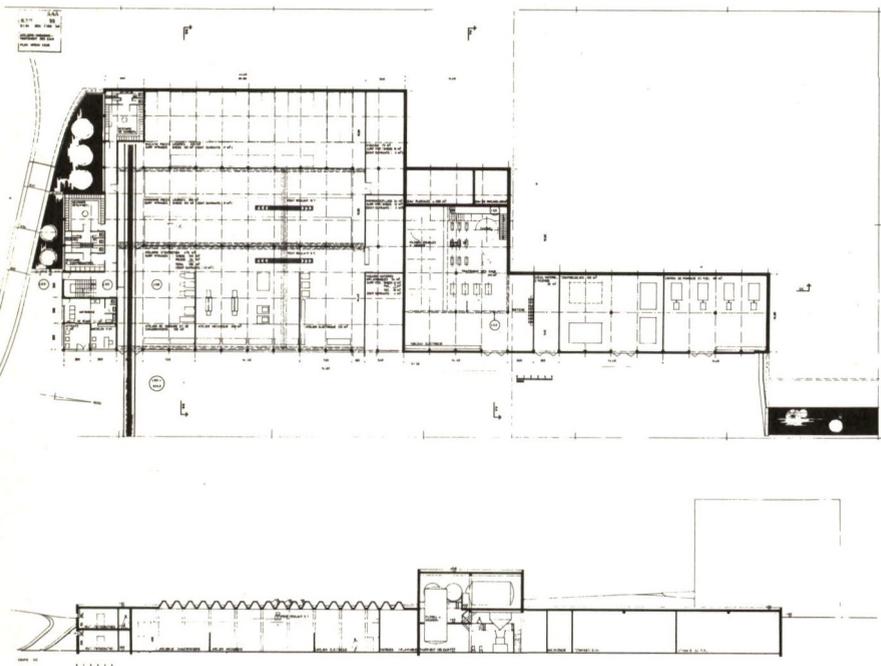
Coût total de la centrale et des équipements auxiliaires, y compris l'oléoduc (source : CTV)	Fr. 215 mio
Puissance installée	300 mW
Utilisation annuelle moyenne	5 000 h
Production annuelle moyenne	1 500 000 000 kWh
Consommation :	
fuel lourd, environ	64 t/h
eau par évaporation, environ	450 t/h
consommation nette à pleine charge	2 280 kcal/kWh
Aire de chantier	37 000 m <sup>2</sup>
Dimensions :	
salle des machines	105 x 30 x 24 m
chaudière	33 x 27 x 45 m
cheminée	120 m
$\phi$ à la base	8,50 m
$\phi$ au sommet	5,90 m

*Problèmes particuliers*

Délai très court (14 mois pour le projet et la réalisation de la première tranche de 150 mW). Collaborations étroites entre divers spécialistes, l'architecte intervenant comme tel dans le cas particulier. Etudes parallèles des formes, structures et couleurs : introduction de plans biais, utilisation d'une gamme de bleus principalement en raison de l'éloignement, de l'environnement et de la silhouette dans le ciel.



Photo Schneider



## Construction

### Structures

- Bloc usine :  
charpente métallique avec ceintures métalliques en treillis tubulaires pour les capots des chaudières.
- Ateliers-magasins :  
béton, couverture en sheds, en béton précontraint étanche.
- Bâtiment d'exploitation :  
charpente métallique avec cadres à étages à colonnes extérieures.

### Couvertures

#### Bloc usine :

- Salle des machines :  
Alucolux, bandes ondulées en aluminium vernies au four, alliage Aluman (Al-Mn), profil sinusoïdal, petit gris, type Alusuisse N° 91 201, épaisseur 1 mm, plaques de béton cellulaire Siporex, épaisseur 17,5 cm.
- Chaudière :  
bandes ondulées Alucolux, petit gris, type Alusuisse N° 91 201, profil sinusoïdal, épaisseur 1 mm ; profilés d'acier Thyssen, épaisseur 2 mm.
- Bâtiment de commande et bâtiment d'exploitation :  
étanchéité multicouche sur dalle.

### Façades

#### Bloc usine :

- Salle des machines :  
socle en béton cellulaire Siporex, panneaux d'environ 40 m<sup>2</sup> composés d'une structure secondaire en acier, d'une isolation thermique Pavaroc, d'un revêtement extérieur en bandes ondulées à profil triangulaire, Alucolux bleu violet.
- Chaudières et bâtiment de commande :  
bandage de bandes ondulées à profil trapézoïdal Alucolux, bleu pigeon ; isolation thermique amiante giclée ; doublage intérieur en terre cuite dans bâtiment de commande.
- Ateliers-magasins :  
béton coulé sur place ; bâtiment d'exploitation : type rideau.

### Bibliographie

Revue suisse de l'Aluminium 4 / 1965  
Werk 7 / 1965  
Stahlbau-Bericht 19 / 1965  
Bulletin technique de la Suisse romande 7 / 1966 (Spécial Chavalon)  
Construire en Acier 4 / 1968  
AS 19 / Octobre 1975



Photo Alrège

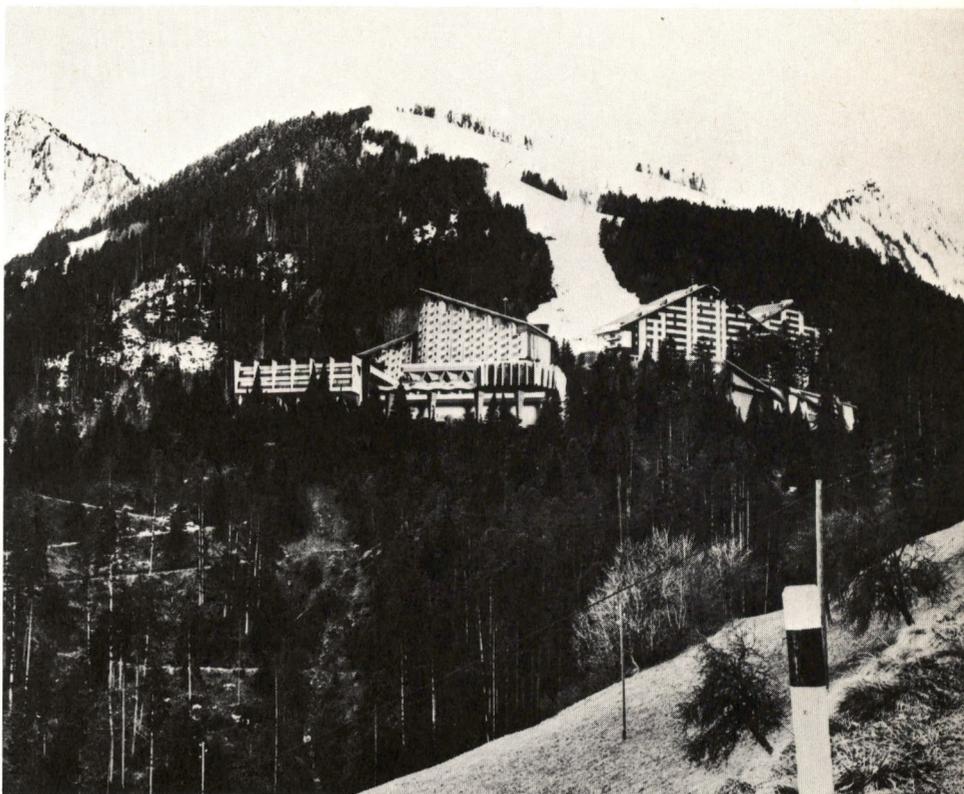
## Station de Torgon 1891 Torgon/VS

<i>Architecte</i>	Atelier d'architecture et d'urbanisme Henri Cevey S. A., Torgon, Vouvry, Crissier, tél. 025 / 7 49 46
<i>Ingénieurs civils</i>	Perreten & Milleret, Genève
<i>Maquettiste</i>	Jean Metry, Vouvry
<i>Conception</i>	1968
<i>Premières réalisations</i>	De 1972 à 1975 : 3 immeubles, chalets, 1 restaurant, 1 self-service, 1 télésiège et 5 téléskis avec gares de départ.

### Situation



**Motivation** Torgon est un site propice au développement d'une station animée toute l'année. L'environnement, les promenades, les champs de ski, en sont l'attrait particulier. Situé à 90 km de Genève, 55 km de Lausanne, 30 km de Montreux et 45 km d'Evian, Torgon (1200 à 2000 m) est une des « portes du soleil » simultanément la plus proche des autres stations valaisannes, françaises et du lac Léman.



### Terrain

L'étude de 1 100 000 m<sup>2</sup> (dont 860 000 m<sup>2</sup> de propriété privée) a fait l'objet de plans d'urbanisme, et de plans d'aménagement intégrant au site 6 740 000 m<sup>2</sup> de domaine skiable.

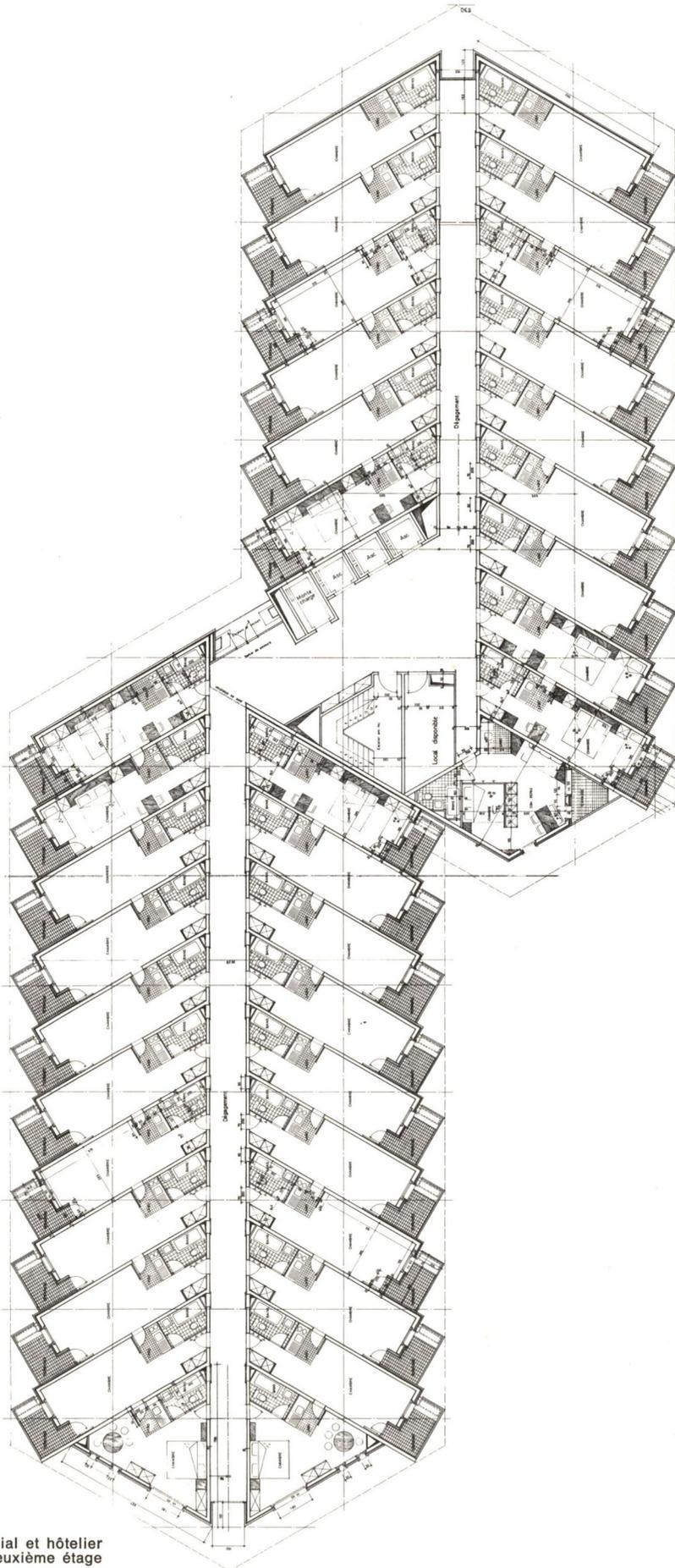
### Centre commercial

Le centre commercial, hôtelier et sportif jouit d'une vue panoramique et s'intègre dans le site par une architecture mettant en harmonie le bois et le béton.

La toiture est traditionnelle, avec des terrasses accessibles.

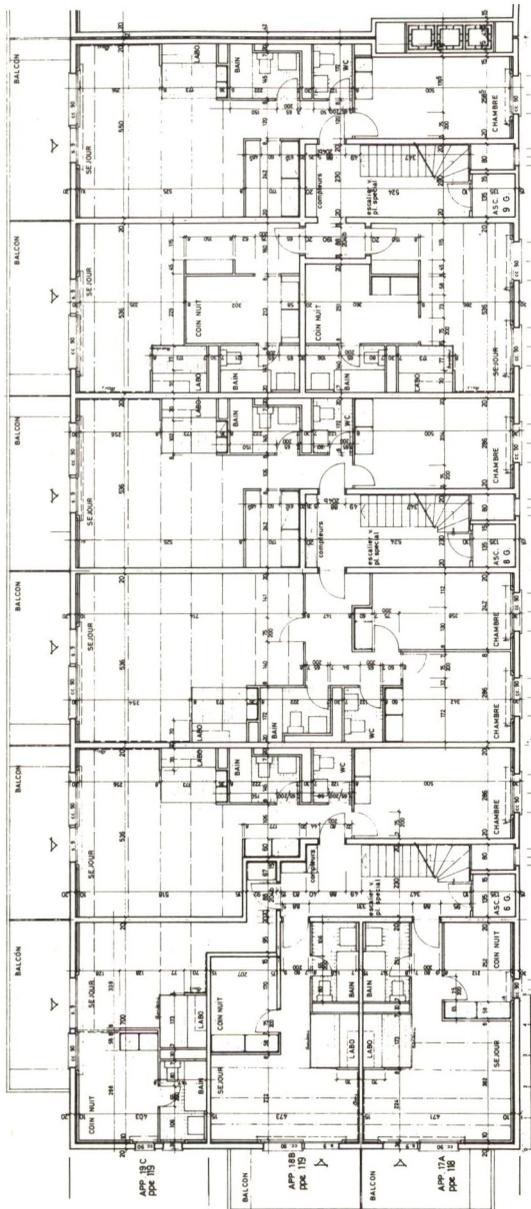
L'hôtel comporte 205 chambres et offre un vaste programme de loisirs : curling (6 pistes), patinoire, jeux de quilles, bowling, fitness-club, dancing, ainsi qu'un restaurant gastronomique, un self-service, une garderie d'enfants, une salle de congrès et des boutiques diverses.

Ce complexe est directement relié aux champs de ski par une installation mécanique.



Centre commercial et hôtelier  
Deuxième étage





Premier étage

### Construction

Structure : Fondations et dalles en béton armé, murs porteurs en béton armé et briques de ciment. Cloisonnements en briques de terre cuite.

### Revêtements et finitions

Extérieur : murs avec crépi plastique, balcons en béton propre de décoffrage avec séparations en bois alternées en brique.

Parois décoratives en bois massif teinté. Intérieur : murs, cloisons et plafonds avec crépissage peint à la dispersion. Parois décoratives en lames de sapin laissé naturel.

### Matériaux

Les matériaux utilisés sont de type traditionnel : carreaux céramique, mosaïque de marbre, faïence.

Sols carrelage ou moquette collée sur chape flottante.

Menuiserie intérieure en bois et PVC.

Menuiserie extérieure en bois, double vitrage.

Toitures en ardoises éternit.

### Bibliographie

AS 19 / Octobre 1975



## Concours d'idées pour la construction du Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois - CESSEV 1814 La Tour-de-Peilz/VD

### Situation

Au lieu dit « En Burier »,  
1814 La Tour-de-Peilz

### Extrait du règlement et programme Jury

#### Président

J.-E. Dubochet, ingénieur,  
délégué du Conseil d'Etat  
à la construction

#### Vice-président

A. Rouyer, architecte,  
adjoint de l'architecte cantonal

#### Membres

P. Collet, directeur de l'Ecole normale  
de Montreux ;

J. Guex, chef du service  
des intérêts généraux de la commune  
de Vevey ;

P. Gudet, doyen du  
Collège secondaire de Montreux,  
délégué de la commune de Montreux ;  
M. Reymond, architecte, délégué  
de la commune de La Tour-de-Peilz ;

K. Aellen, architecte, Berne ;  
B. Meuwly, architecte, chef du service  
des bâtiments de la ville de Lausanne ;  
C. Raccoursier, architecte, Lausanne ;  
P. von Meiss, architecte,  
professeur EPFL, Lausanne.

#### Suppléants

J. Lienhard, chef de l'Office cantonal  
de l'éducation physique  
et de la jeunesse ;  
E. Musy, architecte, Lausanne.

#### Expert

D. Golaz, doyen de  
l'Ecole normale de Montreux.

Le jury a siégé les 19, 28 et 29 mars  
1974.

### Programme

Le CESSEV est destiné à recevoir  
les trois écoles suivantes :

- Gymnase de 480 élèves ;
- Ecole supérieure de commerce,  
220 élèves ;
- Ecole normale (242) et  
classes d'application (72) de  
314 élèves.

Pour recevoir l'ensemble de ces élèves,

il est prévu de construire :

- 53 classes d'enseignement général ;
- 24 classes spéciales ;
- réfectoire, aula, ainsi que  
les locaux d'administration et de  
service nécessaires ;
- salle polysports,  
salle de gymnastique, piscine,  
salle de rythmique.

### Récapitulation des surfaces minimum demandées

Groupe 1 :		
Enseignement général	3 055 m <sup>2</sup>	
Groupe 2 : Application	525 m <sup>2</sup>	
Groupe 3 :		
Locaux spéciaux non bruyants	725 m <sup>2</sup>	
Groupe 4 : Sciences	980 m <sup>2</sup>	
Groupe 5 :		
Locaux spéciaux bruyants	775 m <sup>2</sup>	
Groupe 6 :		
Centre de documentation	365 m <sup>2</sup>	
Groupe 7 : Salle des maîtres	230 m <sup>2</sup>	
Groupe 8 : Administration	290 m <sup>2</sup>	
Groupe 9 :		
Réfectoire et annexes	671 m <sup>2</sup>	
Groupe 10 : Aula et annexes	500 m <sup>2</sup>	
Groupe 11 : Salles de sports		
— polysport	1 945	
— salle conventionnelle	555	
— rythmique	190	
— piscine	800	
— divers	100	3 590 m <sup>2</sup>
Groupe 12 :		
Logement (hors programme)		
Groupe 13 :		
Services techniques	570 m <sup>2</sup>	
Groupe 15 : Protection civile	1 000 m <sup>2</sup>	
Total	13 276 m <sup>2</sup>	

### Aménagements extérieurs

Groupe 16 : Préaux	
— préaux ouverts	
surface minimum de 4,5 m <sup>2</sup> /élève =	4 563 m <sup>2</sup>
— préaux couverts	
surface minimum de 0,5 m <sup>2</sup> /élève =	507 m <sup>2</sup>

Les halls fermés de grandes dimensions  
pourront être considérés comme  
préaux couverts.

### Groupe 17 : Terrains de jeux

- grand terrain de jeux  
aire de 75 m par 135 m hors tout  
comprenant un anneau de 300 m  
dans lequel sont inscrits un terrain  
de 50 m par 80 m,  
une piste de 130 m et pistes  
pour sauts et divers.
- grand terrain de jeux  
gradins pour 250 places
- saut en longueur  
piste d'élan de 60 m de long  
hors tout
- petits terrains de jeux  
trois aires de 24 m par 44 m  
hors tout,  
dont deux en terrain gazon.

### Groupe 18 : Parcs à véhicules

- voitures automobiles  
100 places pour les maîtres,  
10 places pour le personnel et  
concierges,  
10 places pour visiteurs
- cycles et motocycles  
500 places couvertes
- véhicules de livraisons  
accès et place de stationnement  
à proximité de l'économat et caves  
du réfectoire,  
de l'économat scolaire, des dépôts  
des salles de travaux manuels,  
des locaux techniques de la piscine  
et du chauffage  
et de la sous-station électrique.

### Classement

54 inscriptions ont été enregistrées.  
45 avant-projets ont été remis dans les  
délais.

Avant de procéder à l'ouverture des  
enveloppes, le jury constate  
qu'aucun avant-projet ne présente  
de solutions suffisamment élaborées  
telles qu'un seul parmi ceux retenus  
puisse faire l'objet d'une poursuite  
d'études.

Par contre, les avant-projets  
N° 2 « RUE », N° 35 « SAM » et  
N° 39 « MON NOM EST PERSONNE »  
présentent, sous des aspects divers,  
des qualités tant au niveau  
de l'implantation, de la fonction et  
de l'ambiance que de l'économie  
et offrent de réelles possibilités de  
développement.

### Recommandations au maître de l'ouvrage

En conséquence et conformément  
au chiffre 19 du règlement du présent  
concours, le jury recommande  
au maître de l'ouvrage d'inviter les  
auteurs des avant-projets :

- |       |                      |  |
|-------|----------------------|--|
| N° 2  | RUE                  | E. R. A. L., Marius Vionnet,<br>architecte, Lausanne   |
| N° 35 | SAM                  | Bernard Vouga, architecte,<br>Lausanne   |
| N° 39 | MON NOM EST PERSONNE | H. Collomb, M. Kreil,<br>R. Abett, architectes,<br>J.-D. Lyon, H. Goldmann,<br>architectes, Lausanne |

à présenter un complément d'études  
dont, en tant que commission d'experts,  
il sera appelé à définir les modalités.  
Le jury se plaît à reconnaître la qualité  
et le sérieux des expertises préalables  
effectuées par le service des bâtiments  
de l'Etat, expertises qui l'ont facilité  
dans sa tâche.

Avant-projet No 39

H. Collomb, M. Kreil, R. Abett, J.-D. Lyon, H. Goldmann, architectes

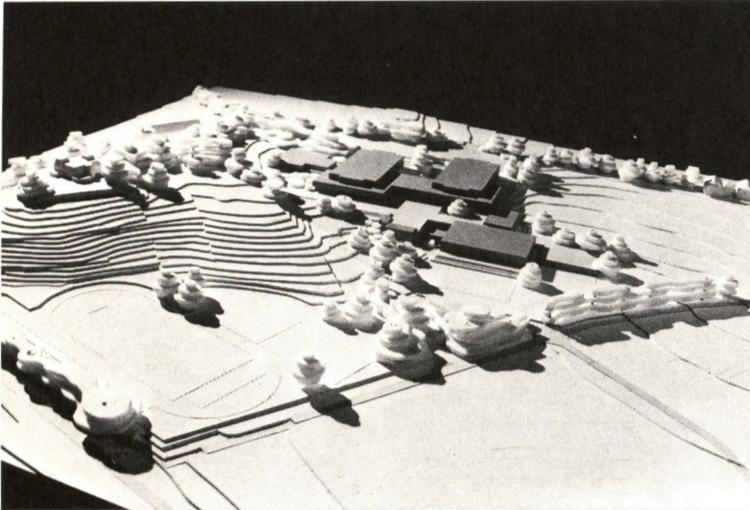
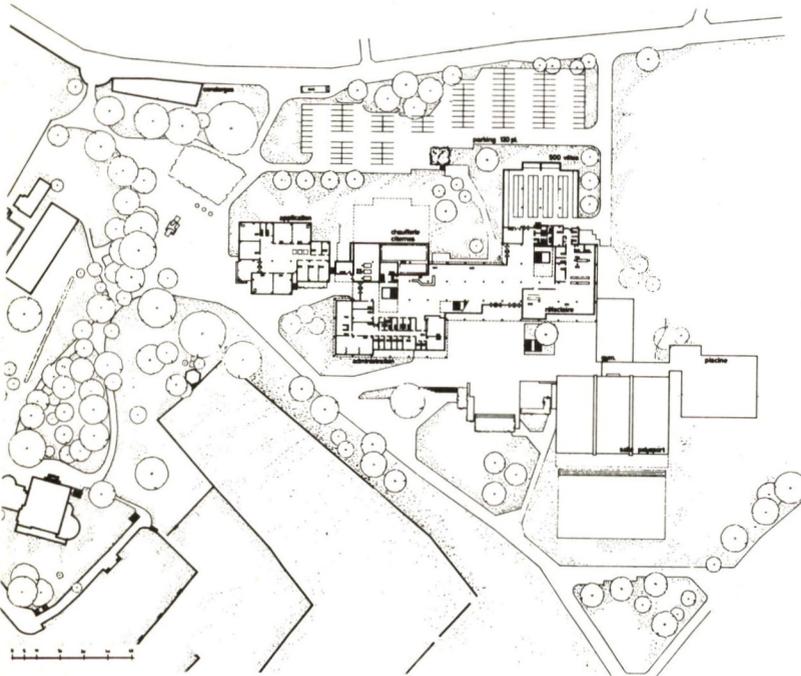
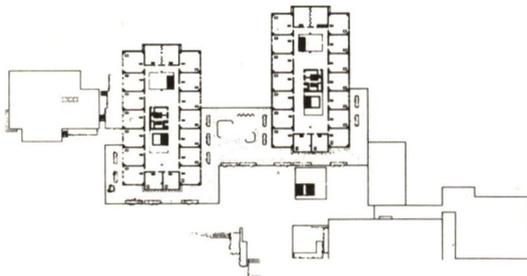


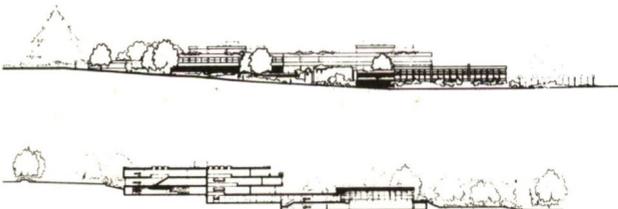
Photo Mandelmann



Rez-de-chaussée



Etage



Complément d'études au concours d'idées

A l'issue du concours d'idées pour la construction du CESSEV, les auteurs des trois projets sélectionnés ont été invités à rendre un complément d'études, sous forme d'un avant-projet tenant compte des remarques et critiques formulées par le jury du concours d'idées.

Les trois avant-projets demandés ont été rendus dans les délais.

L'examen préalable des avant-projets a été effectué par le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud et a porté sur le contrôle des documents fournis et du respect des données de base, notamment du programme des locaux ainsi que des directives urbanistiques, fonctionnelles et pédagogiques. Cet examen a été fait en collaboration avec le Service des routes pour les problèmes de parcage et le Service de la santé publique pour les problèmes de voisinage avec l'hôpital.

L'analyse économique des avant-projets a été effectuée par le bureau d'études de l'entreprise Zschokke, qui a estimé le coût comparatif de chacun. En vue de cette analyse, une séance de travail entre les représentants de l'entreprise Zschokke et les participants a eu lieu le 2 juillet.

Une deuxième séance a eu lieu entre chaque participant et l'entreprise Zschokke avant de rendre les bases d'estimation du coût. La commission d'experts, composée des mêmes membres que le jury du concours d'idées, auxquels s'était joint M. G. Bally, directeur du Gymnase de Vevey, a siégé les 22 et 30 août et 4 septembre 1974. Elle a procédé à quatre examens préliminaires, puis à un cinquième examen économique ainsi rédigé : Les résultats de l'évaluation du coût des trois avant-projets ayant été exposés par les représentants de l'entreprise Zschokke, la commission d'experts les compare ensuite sous l'angle de l'économie.

En tenant compte des marges d'erreurs de l'estimation du coût et après avoir examiné les postes où se situent les principales différences, particulièrement dans les coûts de la structure et des façades, il apparaît que les avant-projets sont, dans l'ordre de croissance du montant total, y compris aula, piscine et salles d'application, le N° 35, le N° 39 et le N° 2.

- N° 35 = 100 %
- N° 39 = 105 %
- N° 2 = 107-108 %

Cette estimation est confirmée par le dispositif du plan, l'avant-projet N° 2 ayant un parti plus linéaire et moins concentré entraînant un plus grand développement des surfaces de plancher et de façades ainsi qu'un plus grand volume que les deux autres.

En outre, l'avant-projet N° 2 propose une structure composée de champs porteurs de dimensions variables moins systématique que la solution (système CROCS à champ porteur) proposée par les avant-projets N°s 35 et 39. La commission d'experts procède enfin à la synthèse de ses examens successifs et décide de sélectionner l'avant-projet à recommander au maître de l'ouvrage pour la suite des études dans l'optique du rapport coût-qualité des trois avant-projets. L'avant-projet N° 39 (H. Collomb, M. Kreil, R. Abett, architectes ;

J.-D. Lyon, M. Goldmann, architectes, Lausanne) est écarté pour les raisons majeures suivantes :

- même si le bâtiment de la piscine était déplacé, l'emprise importante des constructions sur la zone de l'hôpital rendrait difficile l'implantation de ce dernier édifice ;
  - la réalisation par étapes poserait un grand nombre de difficultés et nécessiterait d'importants aménagements provisoires.
- Les zones de chantier de la deuxième étape, puis de la troisième, se trouvent au centre du complexe et porteraient une gêne considérable aux parties des bâtiments déjà en exploitation. La proposition des auteurs de l'avant-projet de réaliser en première étape les infrastructures telles que les fondations spéciales aurait l'inconvénient de surcharger financièrement la première étape tout en figeant les possibilités d'évolution et de modification de l'ensemble.

Il ressort de l'examen détaillé des qualités respectives des avant-projets N° 2 et N° 35 les réflexions suivantes :

### Avant-projet N° 2

**E. R. A. L. - Marius Vionnet, architecte, Lausanne**

L'implantation dans le bas du terrain préserve les qualités du site et en valorise mieux les éléments dominants. Vus des points hauts environnants, particulièrement depuis la terrasse du château, les volumes se présentent de façon harmonieuse et animée. L'emplacement choisi, sous réserve de réexaminer la situation du grand terrain de jeux, laisse une très grande liberté pour l'implantation du futur centre hospitalier. Les problèmes de nuisances formulés à l'encontre du bruit provenant de la ligne CFF semblent résolus.

Le parti fonctionnel offre une solution optimum sur le plan de l'ambiance et des circulations intérieures. Le développement linéaire de la proposition permet une très grande souplesse d'utilisation et d'affectation des locaux sans ségrégation des activités, y compris du sport. Ce parti permet une réalisation aisée des différentes étapes ainsi qu'une évolution facile du projet.

A ce stade des études, cette solution est la plus coûteuse. Dans la poursuite des études, il devrait être possible d'améliorer l'économie générale par des simplifications, notamment dans le choix de la structure.

### Avant-projet N° 35

**Bernard Vouga, architecte, Lausanne**

L'implantation dans la partie médiane du terrain, sobre et discrète, ménage les qualités du site. La composition des bâtiments détermine un large « forum » bien intégré au vallon. Les terrains de sports implantés au sud de la parcelle préservent la ligne de vue principale depuis la zone du château. Cependant, l'aspect séduisant de l'ensemble vu à vol d'oiseau ne se retrouvera pas forcément au niveau du terrain.

Le groupe aula-réfectoire, emboîté dans le mur de soutènement de la colline du château, n'est pas dans la meilleure position.

Le parti fonctionnel permet une distribution souple et polyvalente des locaux, les liaisons entre les différentes ailes de bâtiments donnant une concentration favorable.

**Avant-projet No 2**  
**E. R. A. L., Marius Vionnet, Lausanne**

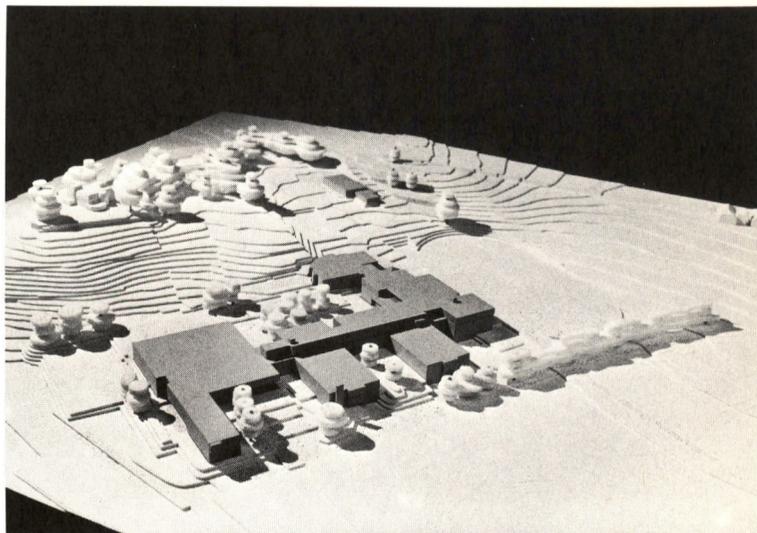
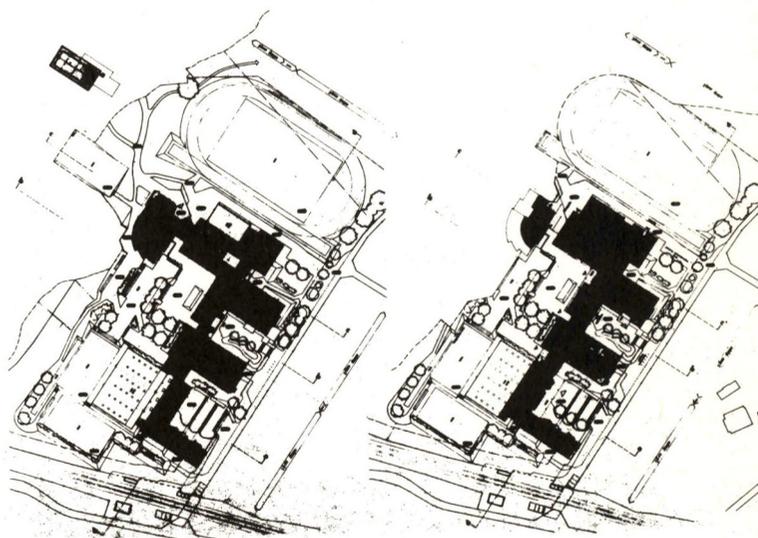
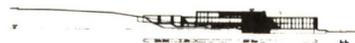


Photo Mandelmann

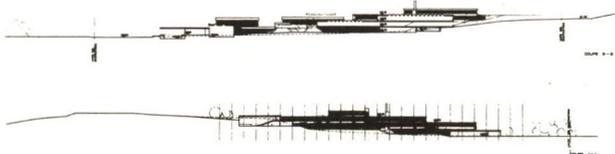
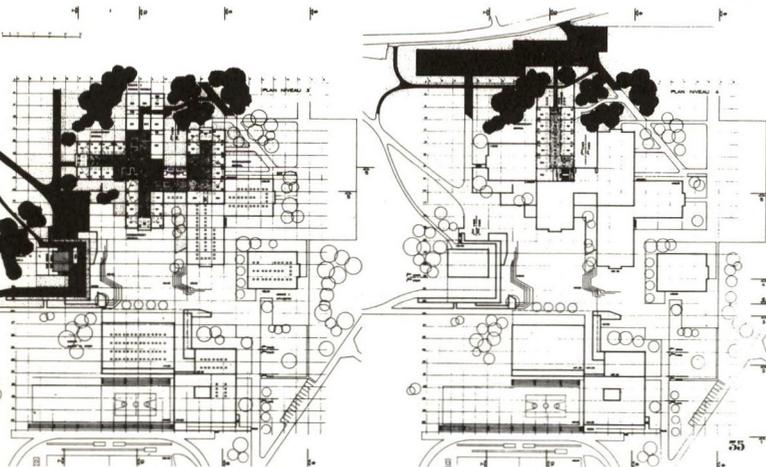
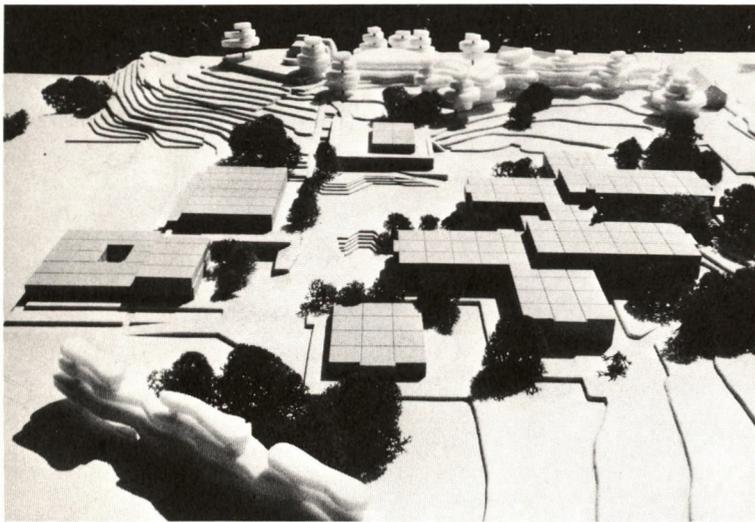


Niveaux 2 et 1



Le « forum », valable au niveau de l'implantation, n'est pas nécessaire pour des élèves de l'enseignement secondaire supérieur, il devrait être simplifié. Le parc à cycles et ses accès sont malaisés et devraient être réétudiés. Le problème des cours étroites et sur trois niveaux entre les deux ailes nord et les deux ailes sud devrait être réexaminé, afin de ne pas mettre certaines classes dans une situation d'exploitation difficile. La réalisation

Avant-projet No 35  
Bernard Vouga, Lausanne



par étapes, simple pour le bâtiment principal, devrait être revue pour les autres bâtiments dans le sens d'une moins grande dispersion des zones de chantier et d'un découpage plus clair. La concentration et la densité des bâtiments sont favorables à son bilan économique. Les modifications éventuelles à apporter devraient toutefois en augmenter légèrement le coût.

#### Conclusions et recommandations au maître de l'ouvrage

Vu les qualités respectives des avant-projets No 2 et No 35, huit membres de la commission d'experts accordent leur préférence pour l'avant-projet No 2 et six pour l'avant-projet No 35. En conclusion, la commission d'experts, dans son ensemble, propose au maître de l'ouvrage de choisir l'avant-projet No 2 comme base de la suite des études pour la construction du Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois. En effet, l'avant-projet No 2 offre une proposition exemplaire dont la réalisation, sous réserve des modifications mentionnées dans ce rapport, apportera une solution intéressante à l'aménagement du site de « Burier » d'une part, et au problème des centres d'enseignement secondaire supérieur d'autre part. En outre, la commission d'experts tient à relever que :

- le complément d'études demandé aux auteurs des trois avant-projets retenus à l'issue du concours d'idées leur a permis de présenter des solutions d'une grande qualité et réellement compétitives.

#### Poursuite des études

Le Conseil d'Etat, après avoir pris connaissance des rapports de la commission d'experts, des avant-projets ainsi que de la proposition soumise par le département au Conseil d'Etat, a finalement retenu l'avant-projet No 35, plus économique, comme base de la suite des études du Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois, pour les raisons suivantes :

- L'implantation des bâtiments scolaires dans le vallon offre plus de vue pour la majorité des classes et tient mieux compte du bruit de la voie ferrée.
- L'emplacement du terrain de sports en bordure de la voie ferrée, loin de la zone de l'hôpital, mais à proximité de la salle polysports, est très favorable.
- L'accès aux bâtiments scolaires est facilité par la relative proximité de la route cantonale No 737.
- La disposition des divers bâtiments ménage, au centre du complexe, des dégagements importants et intéressants.
- La séparation du pavillon des classes d'application de l'Ecole normale du reste des bâtiments est appréciable.

De plus, du point de vue économique, le projet No 2 était 2 millions plus cher que le projet No 35.

C'est ce qui a permis de parvenir à un projet d'ensemble dont le coût se monte à 36 millions au lieu des 38 millions prévus.

**Nouveau siège de  
La Genevoise  
Compagnies d'assurances  
1206 Genève/GE**

*Architectes* Hans & Gret Reinhard,  
architectes SIA/FAS,  
Berne,  
tél. 031 / 44 60 32 ;

Annen, Siebold, Siegle,  
architectes EPFZ/SIA,  
Genève,  
tél. 022 / 96 27 22

*Ingénieurs* Edouard Bourquin,  
Georges Stencek,  
ing. civils EPF/SIA,  
Genève

*Coordonnées  
topographiques* 116.350 / 501.380

*Adresse* Av. Eugène-Pittard 16,  
1206 Genève

*Conception* 1970

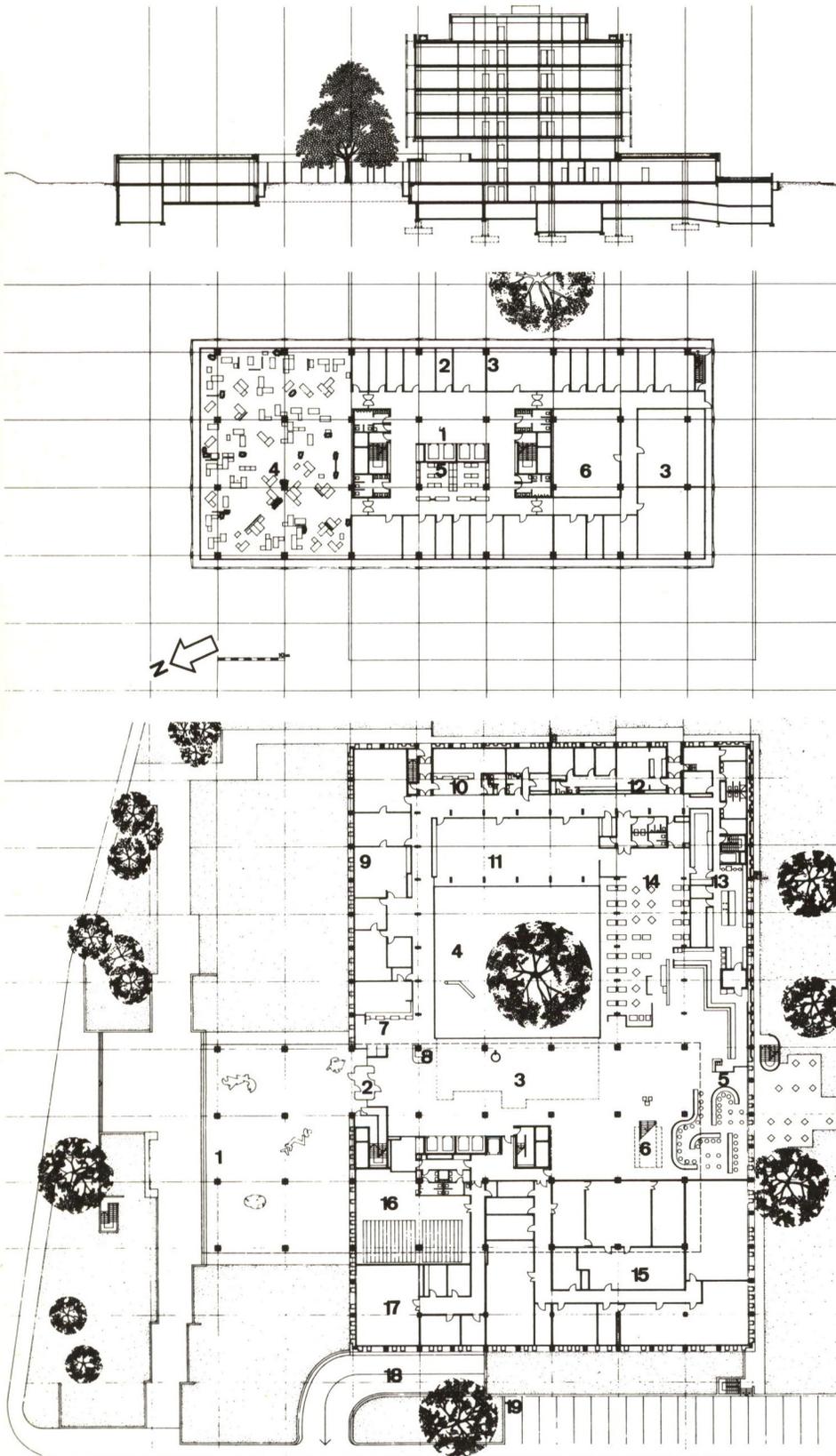
*Réalisation* 1971-1973



Photos M. Siebold

*Programme* Bâtiment administratif,  
entièrement climatisé.  
Bureaux individuels et paysagers.  
Réserve à moyen et long terme  
sous forme de surface de  
bureaux louée.  
Locaux de service pour :  
traitement des données,  
imprimerie/courrier, caisse,  
service de l'immeuble.  
Restaurant personnel, cafétéria  
et cuisine pour 600 repas.  
Locaux d'archives.  
222 places de stationnement  
souterrain.  
Centrales techniques et locaux  
annexes.  
Appartement du concierge.

<i>Caractéristiques</i>	Prix au m <sup>3</sup> (1973)	Fr. 318.—
Cube SIA		113 000 m <sup>3</sup>
Surface brute de plancher climatisé	14 800 m <sup>2</sup>	
Total	16 000 m <sup>2</sup>	
Surface du terrain	13 372 m <sup>2</sup>	



Coupe transversale 1 : 1000

**Etage courant**

- 1 Hall d'étage
- 2 Bureau individuel
- 3 Bureau collectif
- 4 Bureau grand espace
- 5 Vestiaire
- 6 Archives

**Rez-de-chaussée**

- 1 Accès pour voitures / Avant-toit
- 2 Entrée principale
- 3 Hall d'entrée
- 4 Patio
- 5 Cafétéria, terrasse
- 6 Accès galerie
- 7 Caisse principale
- 8 Concierge
- 9 Bureaux immobiliers

- 10 Guichets
- 11 Salle de séances
- 12 Logement du concierge
- 13 Cuisine
- 14 Restaurant
- 15 Calculatrices électroniques
- 16 Expéditions, archives
- 17 Imprimerie
- 18 Rampe d'accès au garage
- 19 Parking

**Construction**

Structure en béton armé, trame des porteurs 10,0 × 10,0 m, dalles pleines en béton armé, modulation du plan 2,5 × 2,5 m. Façade rideau en construction sandwich. Faces intérieures en profilés alu éloxés, faces extérieures en tôle Cor-Ten. Brise-soleil en profilés Cor-Ten. Vitrage isolant fixe, verres non teintés. Stores extérieurs verticaux en tissu synthétique, manutention électrique. Façade du rez-de-chaussée en éléments préfabriqués en béton teinté à l'oxyde de fer, surface bouchardée. Faux-plafonds des bureaux en panneaux sandwich métalliques. Plafond étanche, phoniquement isolant, à surface absorbante. Revêtement de sol des bureaux en moquette ; hall et circulations dallage en béton lavé. Cloisonnement des bureaux par cloisons mobiles métalliques, surface thermolaquée.

**Installations**

Climatisation des zones en façade : pulsion par inducteurs encastrés, aspiration par les luminaires dans le faux-plafond en dépression.

Climatisation des zones noyaux rez-de-chaussée et attique : pulsion par anémomats linéaires incorporés dans les luminaires (système double-gaine) ; aspiration par les luminaires dans le faux-plafond en dépression.

Distribution courant fort, faible et téléphone aux étages par canaux de sol. Raccordement des places de travail par potelets.

**Aménagement artistique**

Mandat à M. Robert Muller, Paris, pour une sculpture dans le porche d'entrée.

Exécution du premier prix du concours de l'aménagement artistique intérieur (M. Hans Huber, Genève). Choix de gravures contemporaines pour bureaux, salles de réunion, circulations.

**Bibliographie**

Bauen + Wohnen, 1/1975  
(spécialement pour détails façades)  
AS 19 / Octobre 1975

## Scuole comunali 6596 Gordola/TI

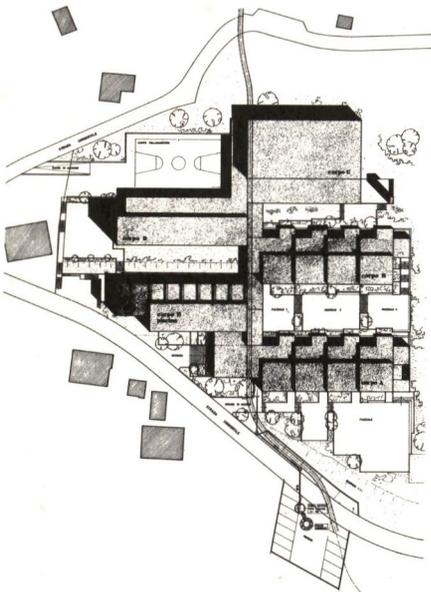
**Architetto** Marco Bernasconi,  
dipl. ETH/SIA/OTIA,  
6600 Locarno,  
tel. 093 / 31 30 63  
  
(Progetto preliminare  
1° tappa  
Augusto Jäggli,  
arch. ETH/SIA/OTIA,  
6500 Bellinzona)

**Ingenere civile** Mario Torriani,  
dipl. ETH,  
6850 Mendrisio

**Progetto** 1964  
progetto preliminare  
1° tappa,  
1966-1967  
progetto definitivo  
1° tappa,  
1969  
progetto definitivo  
2° tappa

**Realizzazione** 1969-1971

**Situazione**



Fotos Flammer

**Programma** Complesso scolastico suddiviso  
in cinque corpi :

**1° tappa**

- A. scuola elementare, mensa, amministrazione
- B. scuola elementare, rifugi
- C. palestra, servizi, centrale, tecnica
- D. scuola maggiore

**2° tappa**

- E. scuola maggiore, piscina, appartamento custode

**Questi fabbricati comprendono :**

- 18 aule di classe
- 1 laboratorio di scienze con locale di preparazione
- 1 laboratorio per lavori manuali
- 1 aula di ricupero

- 1 mensa (circa 200 posti)
- 1 palestra ml. 31,00 × ml. 15,50, monitor, spogliatoi, servizi
- 1 piscina ml. 16,66 × ml. 8,00, monitor, spogliatoi, servizi
- 1 locale per la ginnastica correttiva
- I locali amministrativi : direzione, aula docenti-biblioteca, portineria, medico, l'appartamento del custode

**Caratteristiche**

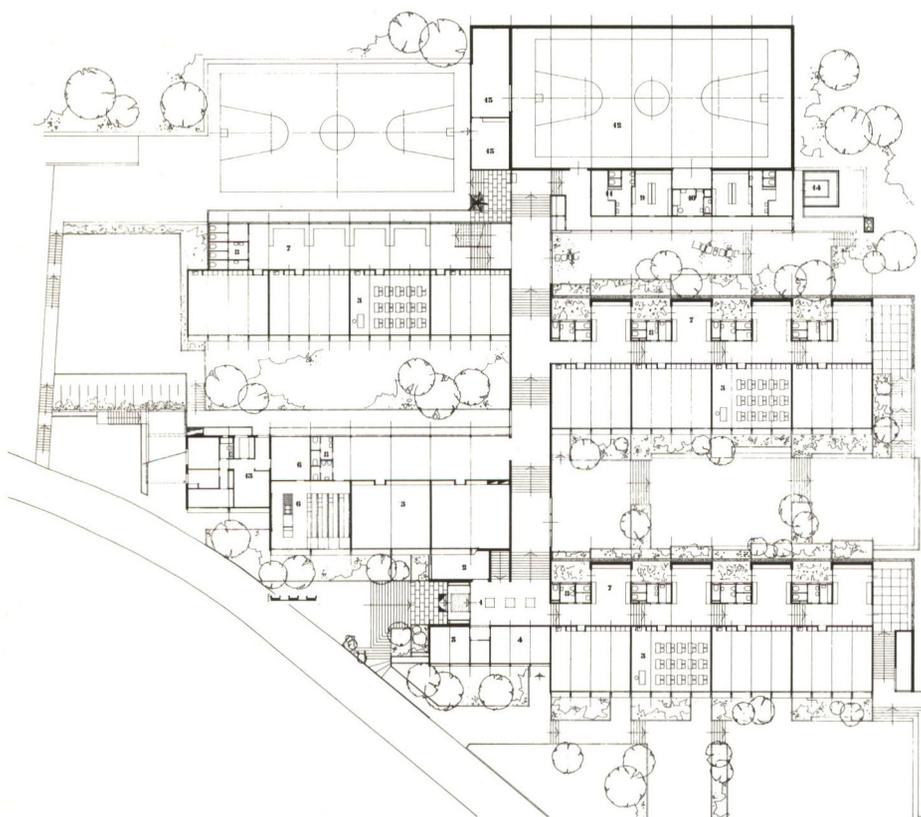
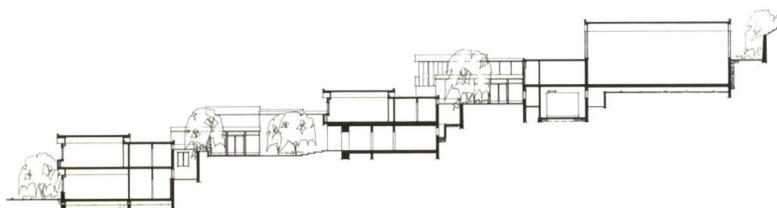
Prezzo al m <sup>3</sup> :	
1° tappa (1970)	Fr. 212.—
2° tappa (1971)	Fr. 271.—
Cubatura SIA :	
1° tappa	20 051 m <sup>3</sup>
2° tappa	5 104 m <sup>3</sup>
Numero allievi	450

**Costruzione**

Solette in cemento armato e in elementi Durisol.  
 Pareti esterne in elementi Durisol.  
 Murature interne in mattoni di cotto.  
 Pavimenti corridoi e mensa in piastrelle di cotto.  
 Pavimenti delle classi in linoleum.  
 Pavimento della palestra in « cork-linoleum ».  
 Serramenti in alluminio.  
 Lamelle a pacchetto in alluminio.  
 Riscaldamento centrale.  
 Impianto di climatizzazione per la piscina.

**Bibliografia**

AS 19 / Ottobre 1975



- 1 Ingresso
- 2 Portineria
- 3 Direzione
- 4 Aula docenti
- 5 Aula di classe
- 6 Aula di scienze e preparazione
- 7 Guardaroba
- 8 Servizi
- 9 Spogliatoi
- 10 Monitor
- 11 Doccia e servizi
- 12 Palestra
- 13 Locale attrezzi
- 14 Serra
- 15 Appartamento custode



**Sporthaus Flück**  
7504 Pontresina/GR

*Architekt* Otto Kober-Varga, SIA,  
7500 St. Moritz,  
Tel. 082 / 3 67 75

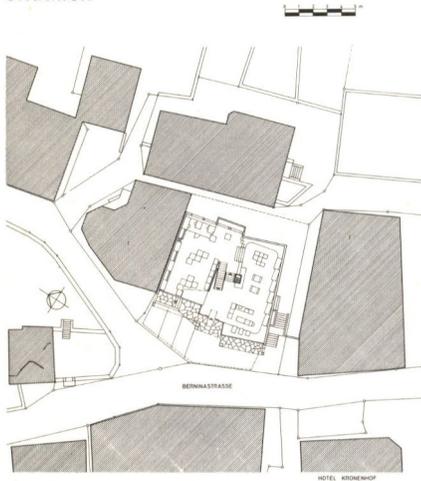
*Ingenieur* Gian Caprez,  
dipl. Ing. ETH/SIA,  
7504 Pontresina

*Topografische  
Koordinaten* 789.050 / 152.150

*Projekt* 1970

*Ausführung* 1970-1971

*Situation*

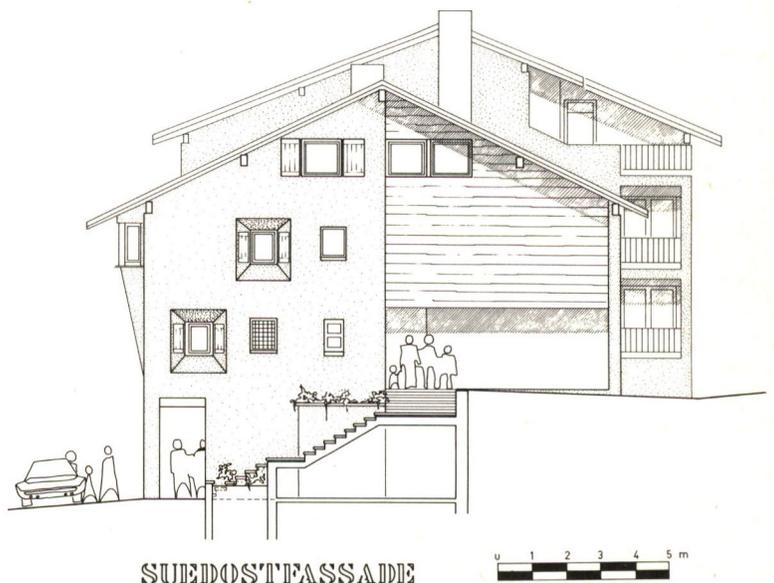


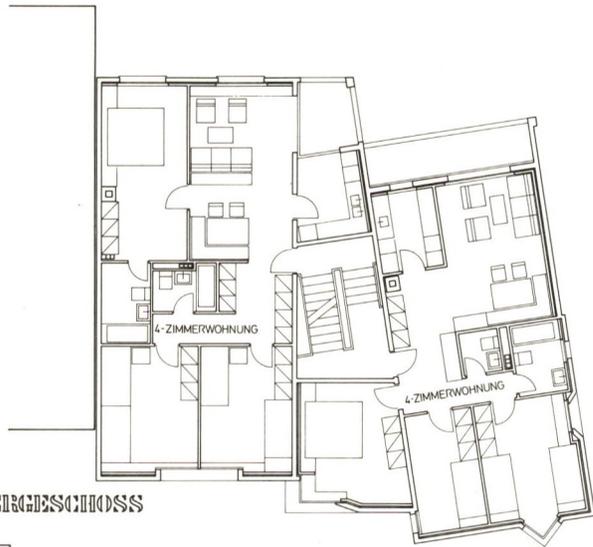
*Programm* Verkaufsgeschäft  
für Souvenirs,  
Mineralien,  
Sportartikel mit  
Erweiterungsmöglichkeit  
für Sportmoden,  
auf 2., ev. 3. Etagen.  
2 Vierzimmerwohnungen,  
2 Zweizimmerwohnungen,  
3 Personalzimmer.

*Charakteristiken* Umbauter Raum 3 050 m<sup>3</sup>  
Gesamtkosten,  
inkl. Abbruch,  
Einrichtung und  
Umgebung Fr. 1 100 000.—  
Kosten pro m<sup>3</sup>  
umbauter Raum Fr. 360.—

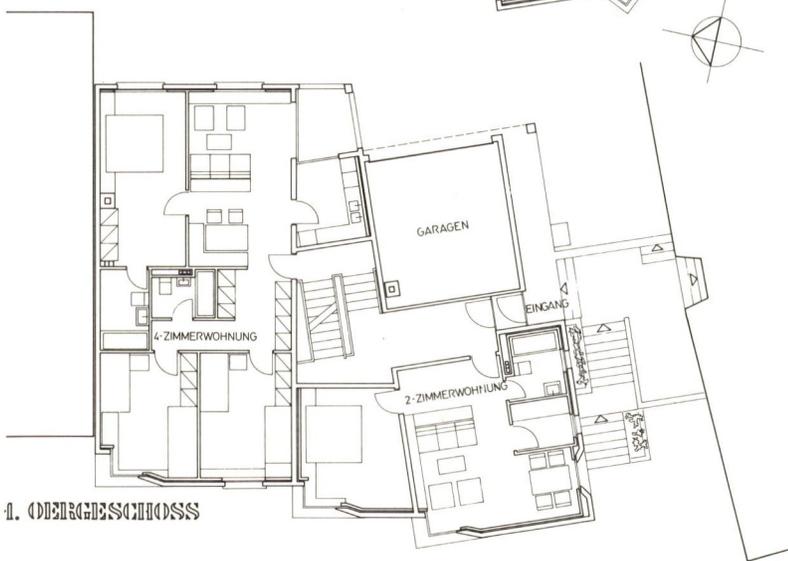
*Besondere  
Probleme*

Ein typisches, im Wesentlichen  
noch ursprüngliches Engadiner-  
haus aus dem 17. Jahrhundert  
musste innerhalb eines  
noch weitgehend intakten Orts-  
bildes ersetzt werden, da es  
an einem Strassenengnis von nur  
5,50 m an der Berninastrasse  
für die Fussgänger nicht  
erschliessbar war. Die übrigen  
Gebäudeabstände betragen  
1,00 beziehungsweise 3,00 m.  
Ziel der Gestaltung war,  
ohne historisierend zu werden,  
in angepasster Weise Details  
der alten Bauweise aufzunehmen  
und zu entwickeln.

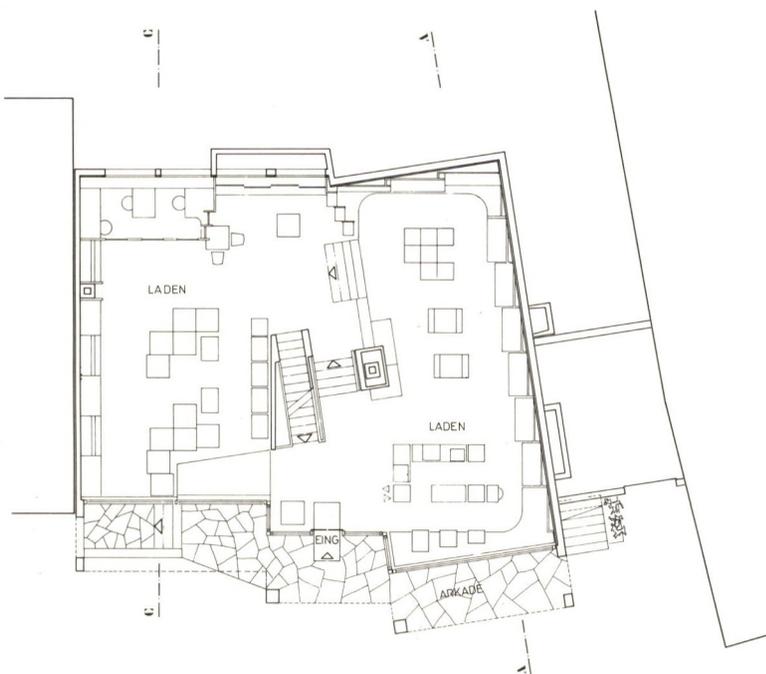




2. OBERGESCHOSS



1. OBERGESCHOSS



ERDGESCHOSS



**Konstruktion**

Zweischalenmauerwerk 18 cm  
 Isolierstein  
 und 10 cm Siporex.

**Bibliographie**

AS 19 / Oktober 1975

**Einfamilienhaus  
8834 Schindellegi/SZ**

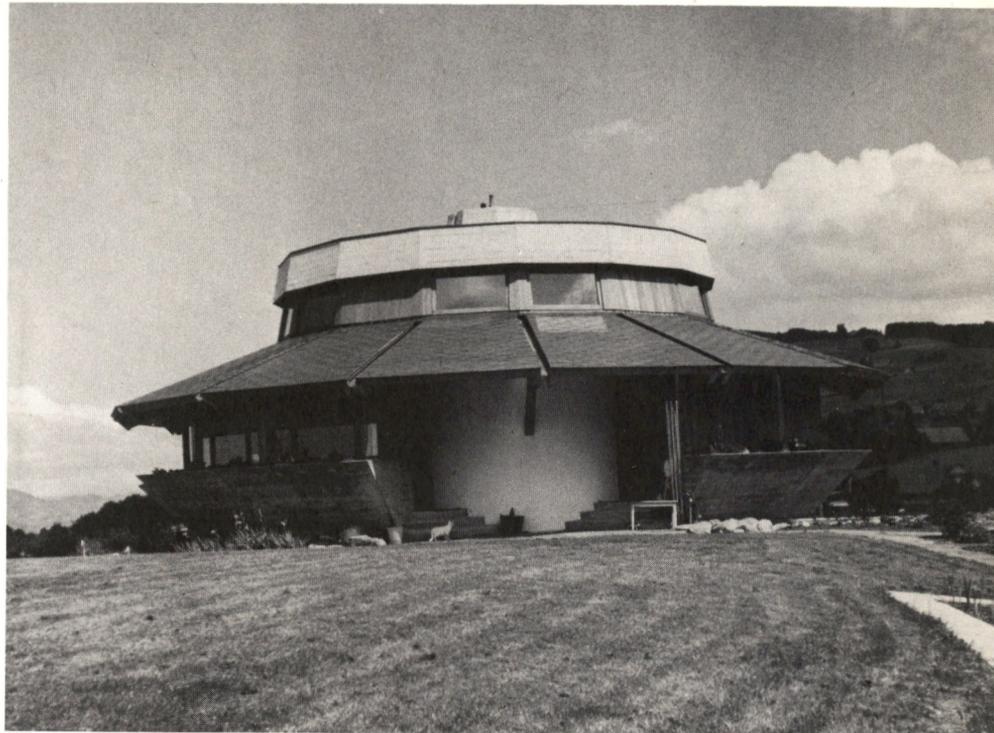
**Architekt** André M. Studer,  
Architekt ETH/SIA,  
8044 Gockhausen/ZH  
Tel. 01 / 821 10 47

**Statik** Alexander Moser,  
Ingenieur ETH/SIA,  
8126 Zumikon/ZH

**Projekt** 1967

**Ausführung** 1969-1970

**Situation** Schindellegi/SZ  
Rahmesbühl  
Plateau auf Südseite  
des Zürichsees



Fotos Freytag

<i>Charakteristiken</i>	Umbauter Raum	1033 m <sup>3</sup>
	Nutzfläche	1231 m <sup>2</sup>
	Preis pro m <sup>3</sup>	Fr. 390.—

**Programm**

**Kellergeschoss :**

- Garage
- Eingangshalle
- Arbeitsraum
- Kellerlager

**Erdgeschoss :**

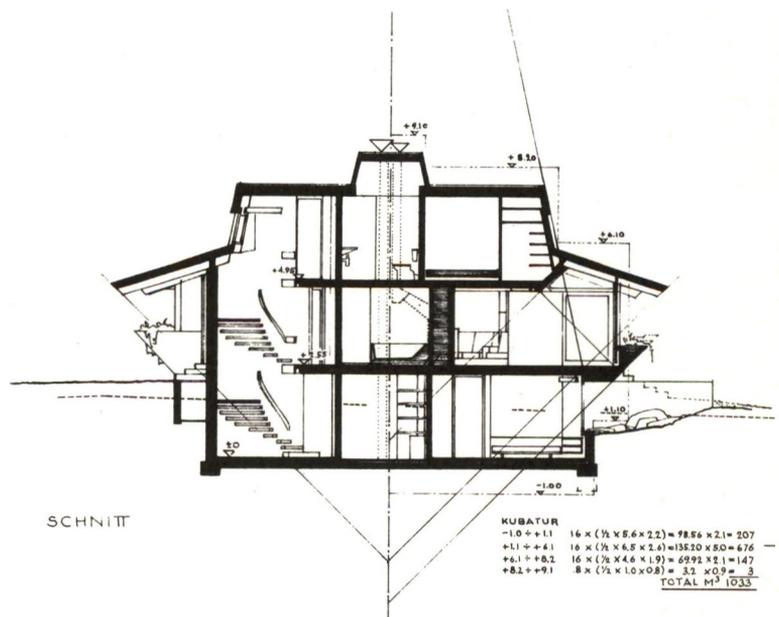
- Küche / Essraum
- Wohnraum mit offenem Kamin
- Schlafraum / Bad

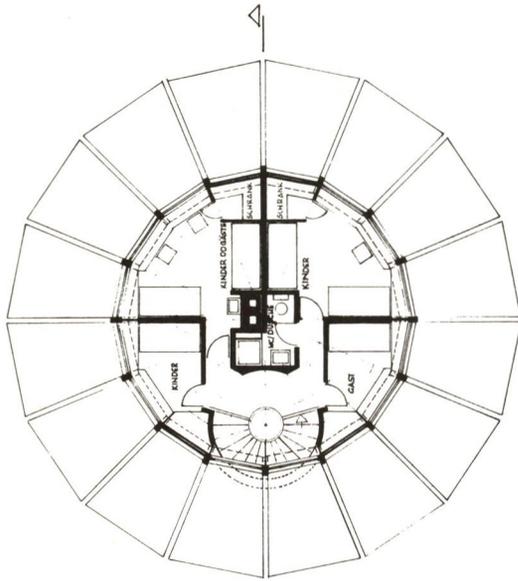
**Obergeschoss :**

- 4 Schlafräume
- Bad

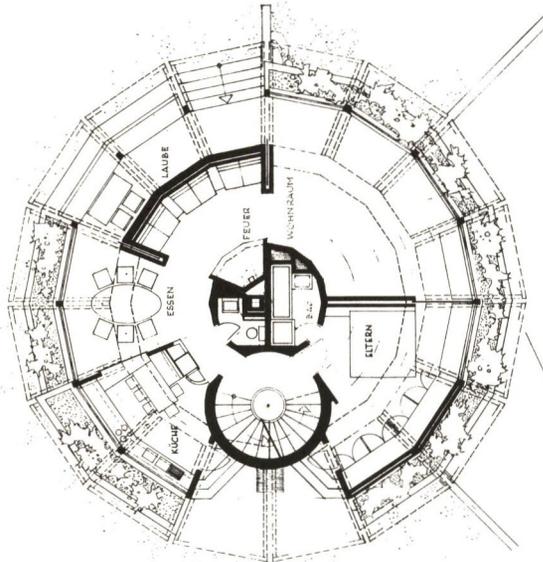
**Besonderheit**

Polygonalhaus auf Hügelkuppe.  
Rundumsicht-Polarität  
der nach innen und aussen  
gerichteten Räume.  
Ineinanderfließen derselben.

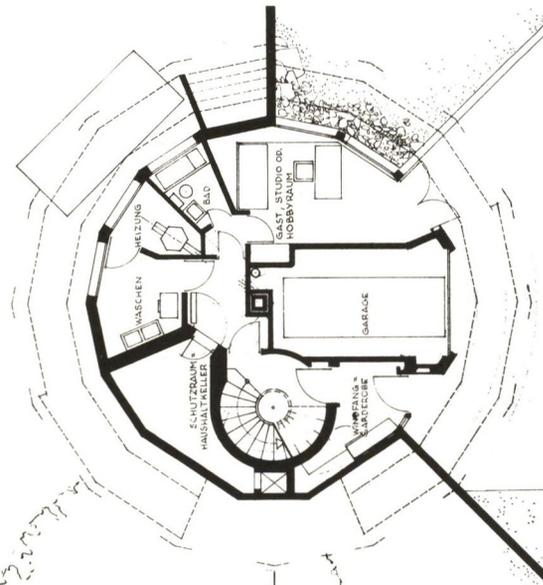




OBERGESCHOSS



ERDGESCHOSS



UNTERGESCHOSS

**Konstruktion**

Wände und Decken : wo statisch erforderlich Eisenbeton, sonst Holzkonstruktion.

Dach : teilweise mit Eternitschiefer, teilweise mit Flachdachbelag.

*Bibliographie*

AS 18 / August 1975



**Villa familiale**  
**F - 95350 St-Brice-sous-Forêt**

*Architectes*

J.-M. Lamunière &  
Associés,  
architectes  
FAS/SIA/AGA/SWB,  
1201 Genève,  
tél. 022 / 31 39 60  
  
Jean-Marc Lamunière,  
Rino Brodbeck

*Architecte  
responsable*

Jean E. Froehlich  
d'entreprises

*Ingénieurs*

1970-1971

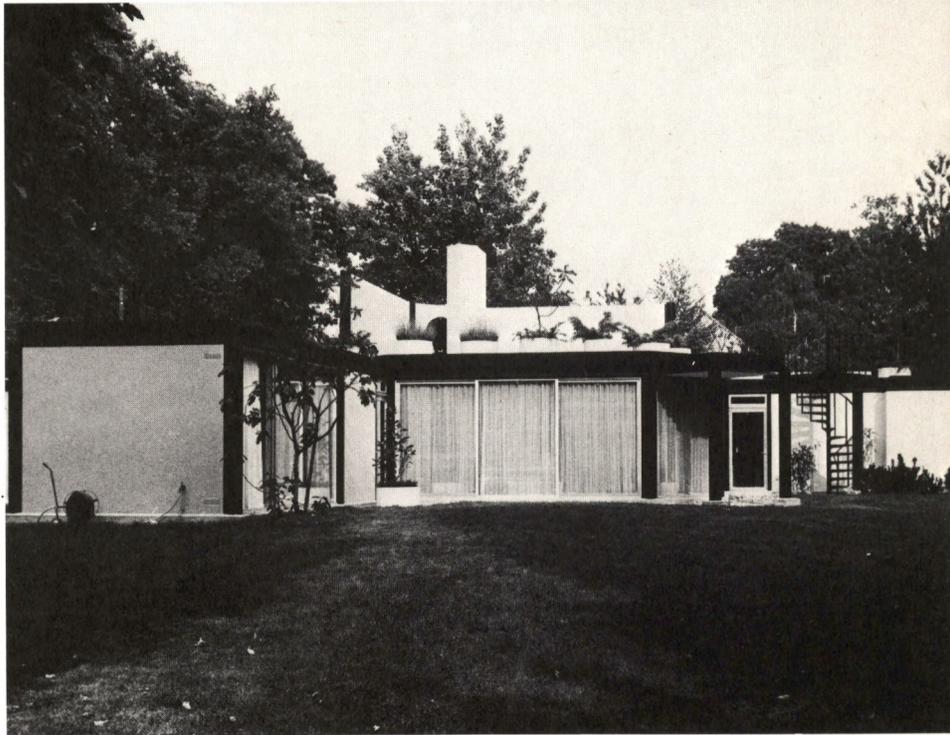
*Conception*

*Réalisation*

1972

*Situation*

5, r. Eugène-Chatenay,  
F - 95350 Saint-Brice-  
sous-Forêt,  
au nord de Paris,  
par Saint-Denis,  
entre Sarcelles  
et Enghien

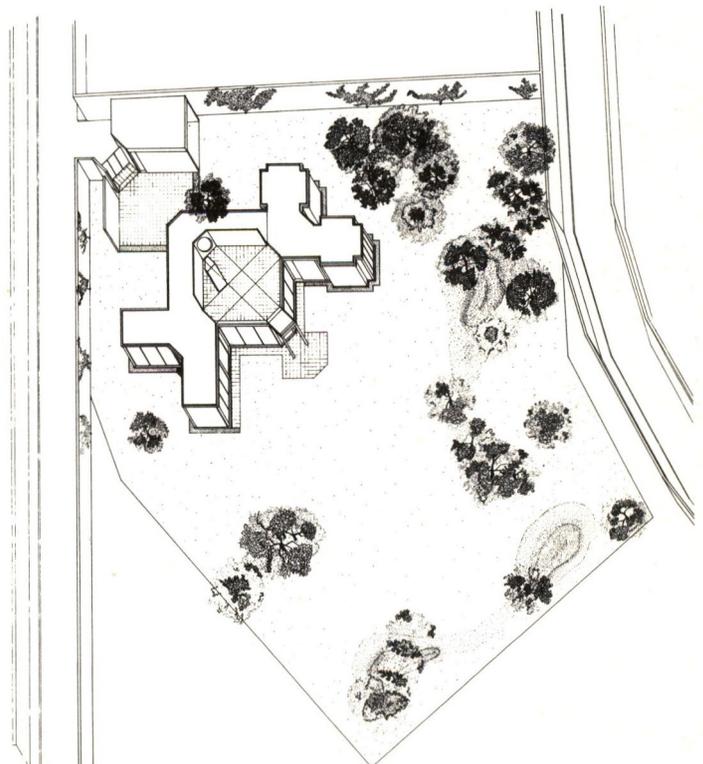


Photos J. Housez

Caractéristiques	Prix au m <sup>3</sup> (1972)
	en Fr. s. 383.—
Cube SIA	1 210 m <sup>3</sup>
Surface du terrain environ	10 000 m <sup>2</sup>
Surface bâtie	300 m <sup>2</sup>

*Programme*

La conception de la villa repose sur la recherche d'intimités particulières pour les parents, quatre enfants et les invités.  
Les articulations de la maison constituent les « seuils », ou zones de transitions, entre ces intimités et pour les relier à l'espace collectif que constitue le séjour, lui-même divisé en différents plans : coin cheminée, le salon, le coin à manger.  
Une pièce permet de s'isoler pour la musique, la télévision, la lecture.  
La cuisine comporte trois zones : cuisine, coin à manger, lingerie.



**Construction**

Plancher à corps creux sur vide sanitaire.

Charpente métallique entièrement soudée.

Dalle toiture en béton armé traditionnel.  
Murs de remplissage en maçonnerie traditionnelle.

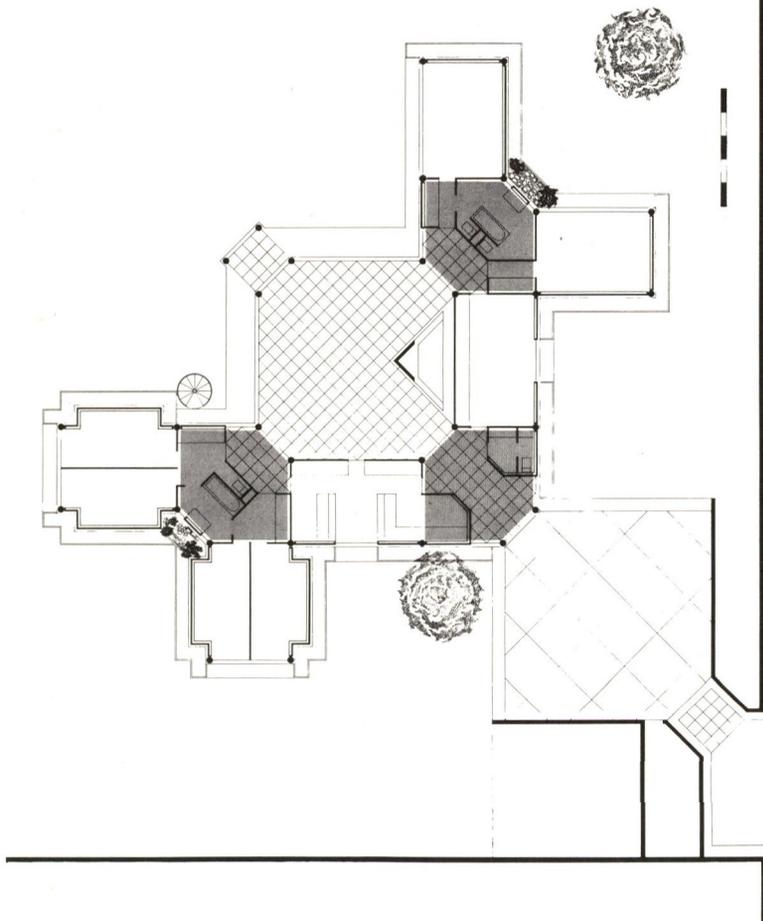
Isolation complète en liège, étanchéité multicouche.

Vitrages en aluminium, verres isolants.  
Revêtements : travertin, carrelages, moquettes, murs crépis, plafonds gypsés peints.

Chaufferie au gaz dans annexe garage, chauffage rayonnement sol et plafond.

*Bibliographie .*

La Maison Française N° 283  
décembre 1974 / janvier 1975  
AS 19 / Octobre 1975



**Habitation unifamiliale  
2416 Les Brenets/NE**

*Architecte* Raymond Pizzera,  
architecte GAN-OEV,  
2000 Neuchâtel,  
tél. 038 / 24 21 44

*Partenaire* Georges Steffen,  
architecte GAN-OEV,  
2000 Neuchâtel

*Ingénieur* Vincent Becker,  
Le Locle

*Coordonnées  
topographiques* 544.800 / 213.800  
Rue des Murgiers 8

*Situation*

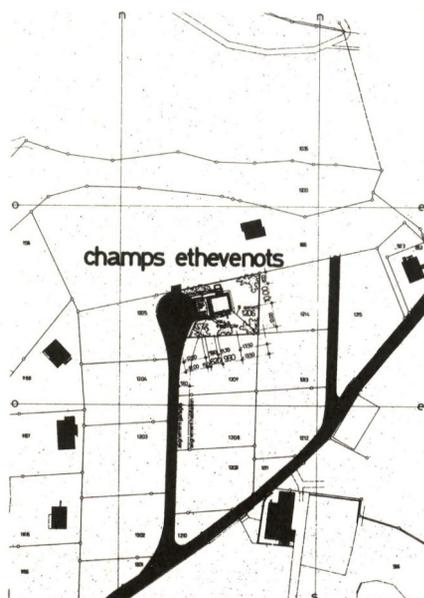
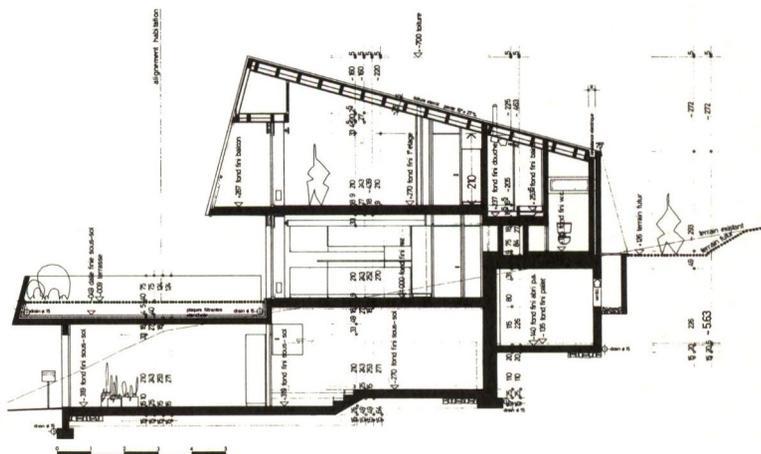


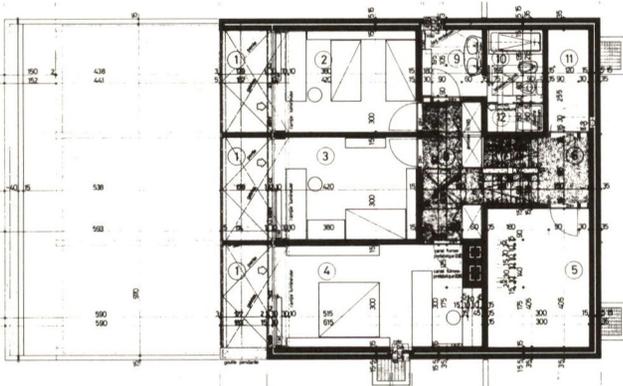
Photo F. Perret

<i>Caractéristiques</i>	Cube SIA	1 150 000 m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup>	Fr. 287.—
	(automne 1973)	
	sans aménagements extérieurs	
	Surface du logement :	
	habitable	87,00 m <sup>2</sup>
	services	38,00 m <sup>2</sup>
Locaux services :		
caves, chauffage,		
2 garages	137,00 m <sup>2</sup>	
Surface construite	161,00 m <sup>2</sup>	
Surface du terrain	1135,00 m <sup>2</sup>	

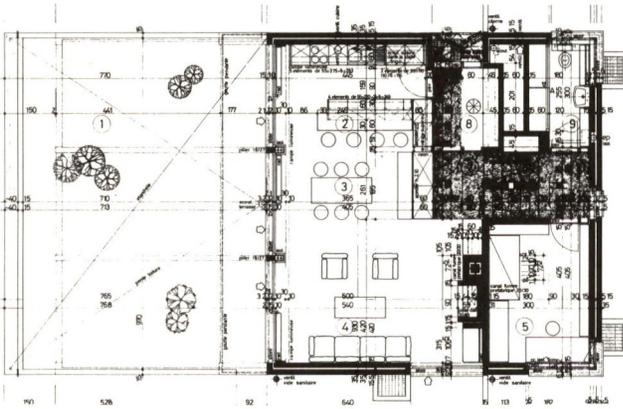
*Conception* 1972-1973  
*Réalisation* 1973-1974  
*Programme* 4 chambres  
1 séjour,  
coin à manger,  
labo cuisine,  
espace ouvert  
1 cave  
2 garages  
1 local bricolage-jeux  
+ locaux de services habituels

**Particularités :**  
Habitation construite  
dans un terrain en pente 10°  
vers l'ouest,  
vue étendue sur la vallée  
et le Doubs.  
3 niveaux et 2 demi-niveaux  
pour suivre la pente du terrain.  
Accès direct aux garages  
depuis l'intérieur,  
grande terrasse sur garages,  
niveau séjour utilisé au maximum  
des matériaux naturels.

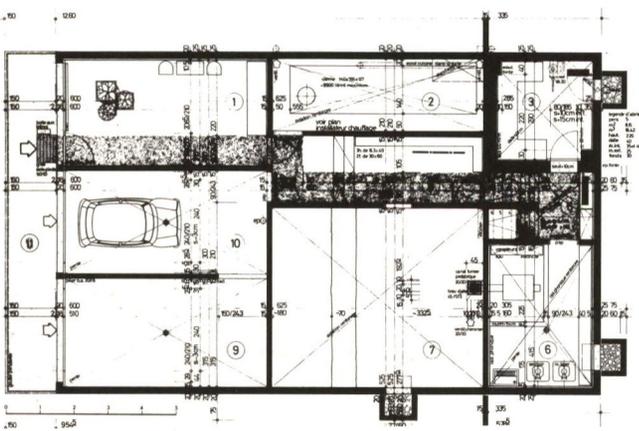




Premier étage



Rez-de-chaussée



Sous-sol

**Construction**

Murs extérieurs doubles en briques ciment de sable alvéolées (Bangerter), épaisseur totale 35 cm (15/5 isol./15) ; crépi à l'extérieur, brut à l'intérieur, joints passés au sac ; murs intérieurs 15 cm, dalle béton 18 cm ; charpente en travers pour diminuer les portées.

**Matériaux :**

Fenêtres coulissantes bois/verre isolant, portes bois naturel ; murs intérieurs briques apparentes peintes, plafond séjour béton peint, plafond chambres, bain et W.-C. lames de bois, fonds séjour en pierre naturelle de Solnhofen, fonds chambres tapis ; toiture éternit plane brun foncé ; revêtement fonds bain/W.-C. Solnhofen.

**Bibliographie**

AS 19 / Octobre 1975



**Centre paroissial  
Eglise française réformée  
4051 Basel/BS**

*Architekt* Fl. Vischer & G. Weber,  
Architekten BSA/SIA,  
4051 Basel,  
Tel. 061 / 25 37 80

*Ingenieur* E. Lüscher AG.,  
4052 Basel

*Topografische  
Lage* Holbeinplatz 7,  
4051 Basel

*Projekt* 1970

*Ausführung* 1973-1974

*Gestaltung  
Kapelle* Jakob Engler,  
Bildhauer,  
4106 Therwil



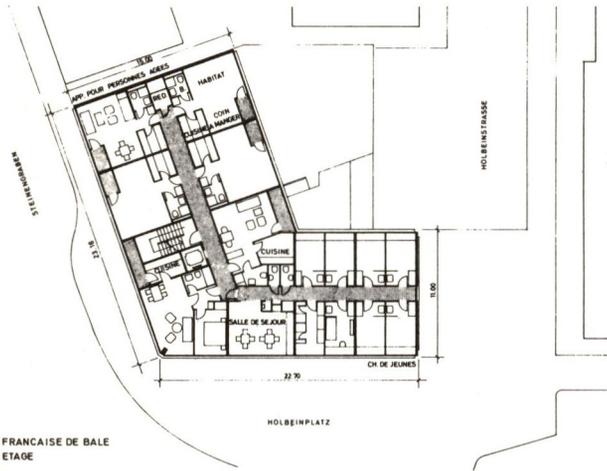
Photo P. Heman

*Charakteristiken* Gebäudekosten Fr. 4 850 000.—  
Gesamtkosten  
inkl. Umgebung  
und  
Erschliessung Fr. 5 275 000.—  
Umbauter Raum 13 109 m<sup>3</sup>  
Preis pro m<sup>3</sup> Fr. 370.—

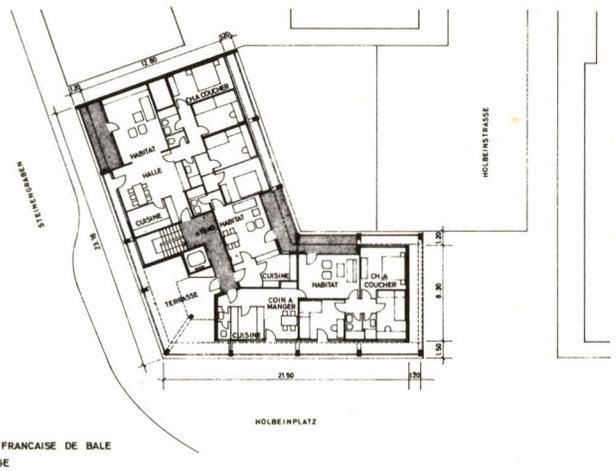
*Programm* Das Kirchgemeindehaus bietet ein vielfältiges Raumangebot, gegliedert nach den verschiedenen Tätigkeiten : Im Hauptgeschoss der Treffpunkt mit grossem und kleinem Saal, Cafeteria, Klub-Zimmer und Andachtsraum. Darunter der lärmige Betrieb der Jugend mit Spiel- und Mehrzweckraum, Werkstätten und Gymnastikraum. Im darüberliegenden Geschoss die ruhige Zone für Unterricht, Bibliothek, Sitzungszimmer und Sekretariat respektive Sprechzimmer der Pfarrer und Gemeindegewerkschaften. Als soziales Programm sind in den drei Obergeschossen Wohnungen für Betagte und pro Stockwerk je eine Wohneinheit für Studenten untergebracht. Ein Zwischengeschoss ist für Büro-zwecke vermietet und im Dachgeschoss befinden sich die Amtswohnungen. Nach aussen ist diese Gliederung klar erkennbar. Der Andachtsraum (Oratoire) wurde vom Bildhauer Jakob Engler gestaltet. Als Innenarchitektin wirkte Frau Lucia Christ.

Bibliographie

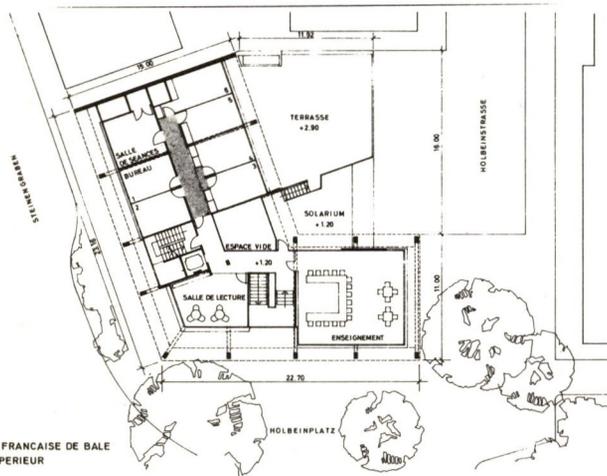
AS 19 / Oktober 1975



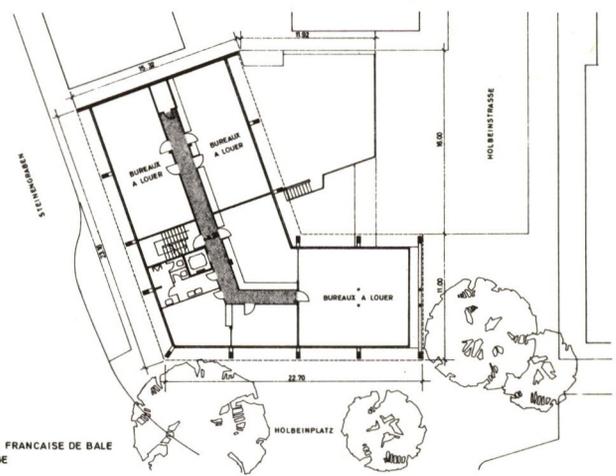
EGLISE FRANCAISE DE BALE  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ETAGE



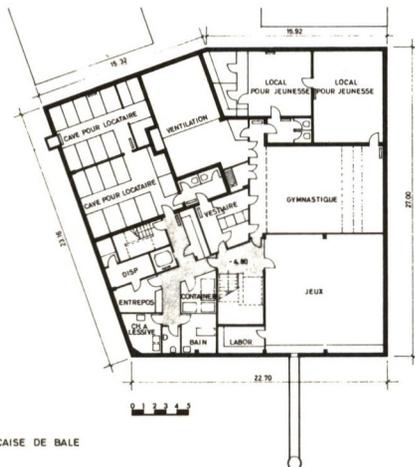
EGLISE FRANCAISE DE BALE  
6<sup>e</sup> ETAGE



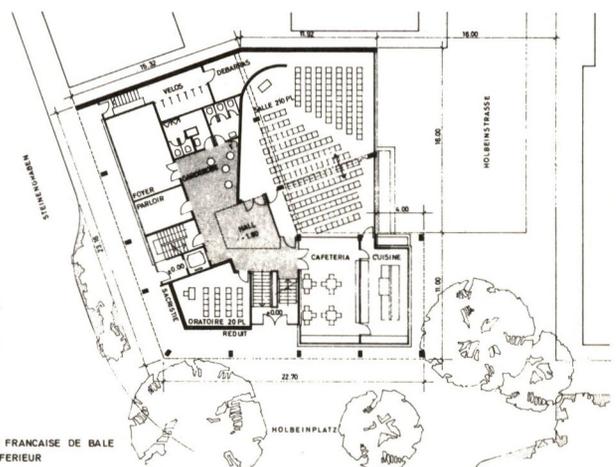
EGLISE FRANCAISE DE BALE  
REZ SUPERIEUR



EGLISE FRANCAISE DE BALE  
2<sup>e</sup> ETAGE



EGLISE FRANCAISE DE BALE  
CAVE



EGLISE FRANCAISE DE BALE  
REZ INFERIEUR

## Schulanlage Grossmatt 6052 Hergiswil/NW

**Architekt** Walter Schindler,  
Architekt BSA/SIA,  
8006 Zürich,  
Tel. 01 / 26 21 58

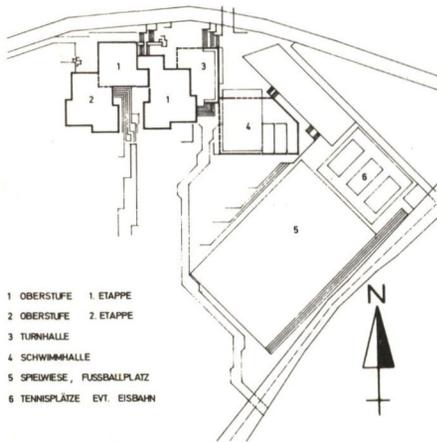
**Ingenieur** Roland Crottaz,  
Ing. ETH/SIA,  
Hergiswil

**Garten-  
gestaltung** A. Zürcher,  
Gartenarchitekt BSG,  
Oberwil/ZG

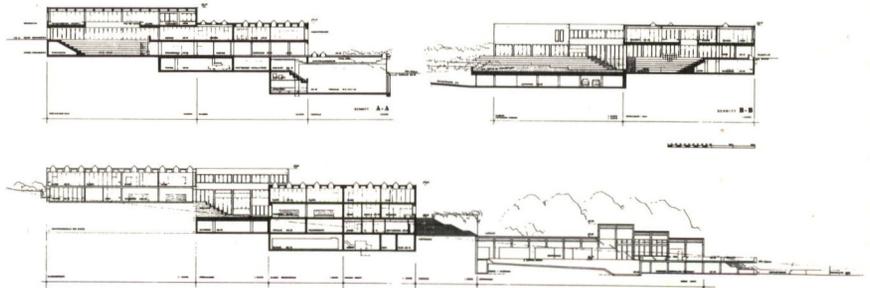
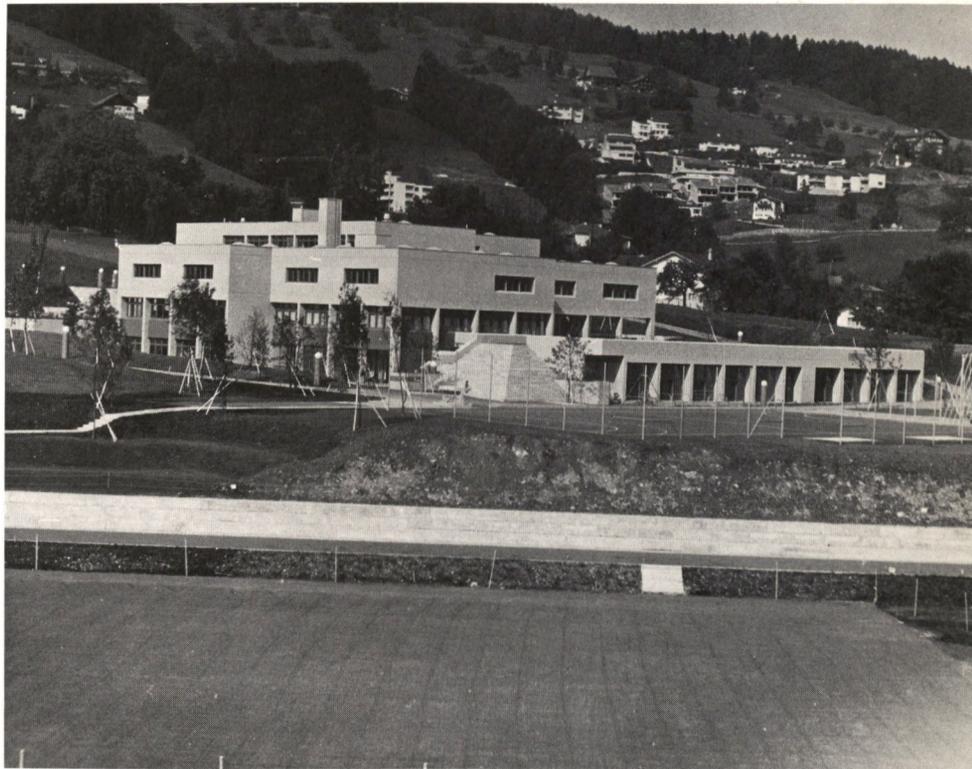
**Projekt** Zweistufiger  
Wettbewerb 1970  
Planung 1971-1972

**Ausführung** Bauzeit Herbst 1972  
bis Herbst 1974  
Baubrechnung  
Frühjahr 1975

### Situation



- 1 OBERSTUFE 1. ETAPPE
- 2 OBERSTUFE 2. ETAPPE
- 3 TURNHALLE
- 4 SCHWIMMHALLE
- 5 SPIELWEISE, FUSSBALLPLATZ
- 6 TENNISPLATZE EVT. EISBAHN



### Raum- programm

12 Unterrichtsräume  
1 Sprachlabor  
1 Religionsraum  
2 Handarbeitsräume  
2 Materialräume  
1 Holzwerkstatt  
1 Metallwerkstatt  
Material- und Waschräume  
2 Schulküchen  
1 Hauswirtschaftsraum  
1 Waschküche  
Vorratsräume und Putzräume  
Lehrerbereich mit Sitzungs-  
zimmer, Bibliothek,  
Schulsekretariat, Vorsteherraum  
und Aufenthaltsraum  
Schulmaterialraum  
Freihandbibliothek  
Physik-Chemieraum mit  
Vorbereitung  
Mehrzwecksaal für 600 Personen  
Zentrale Garderobe  
Hauswart 4 1/2-Zimmerwohnung  
Werkstatt  
Technische Räume wie Heizung,  
Verteillräume LS,  
Parkgarage für 30 Personen-  
wagen, Veloräume usw.  
Doppeltturnhalle mit bewegender  
Wand, je 2 Garderoben

mit Duschen vorgelagert  
Trockenzone, 2 Lehrer- und  
Sanitätsräume,  
mögliche Spielfeldgrösse  
20 × 38 m  
Kleine Zuschauertribüne  
Geräteräume für aussen und  
innen  
Spielfeld auch für Fussball  
105 × 70 m  
100 m Laufbahn  
Trockenplatz 25 × 40 m  
Geräteanlagen  
Schulgarten

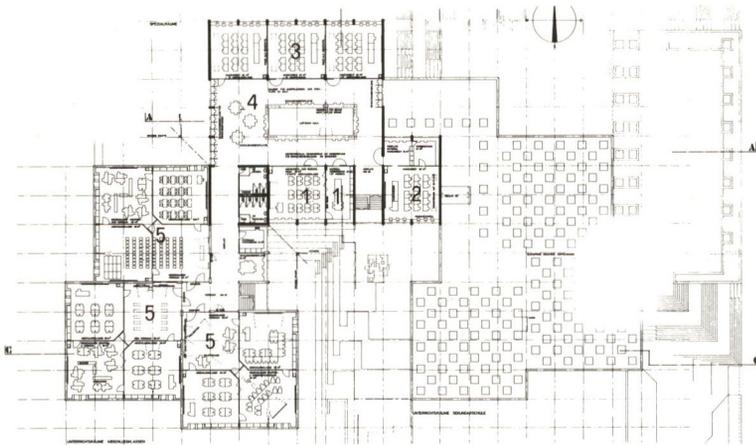
### Charakteristiken

Anlagekosten  
gemäss Abrechnung,  
inkl. Umgebung  
und Mobiliar Fr. 13 095 000.—  
(ohne Land)  
Kosten pro m<sup>3</sup>  
umbauter Raum  
für Schulhaus Fr. 249.52  
Kosten pro m<sup>3</sup>  
umbauter Raum  
für Sporthalle Fr. 155.67  
Kosten pro m<sup>3</sup>

über alles Fr. 217.62  
Kubatur total 42 296 m<sup>3</sup>  
Anlagekosten :  
Schulhaus Fr. 8 217 874.90  
Sporthalle Fr. 2 766 888.75  
Umgebung zu  
Schulanlage Fr. 840 522.85  
Sportanlage  
im Freien Fr. 1 247 010.35  
Diverses Fr. 22 662.—  
Total  
Anlagekosten Fr. 13 094 958.85

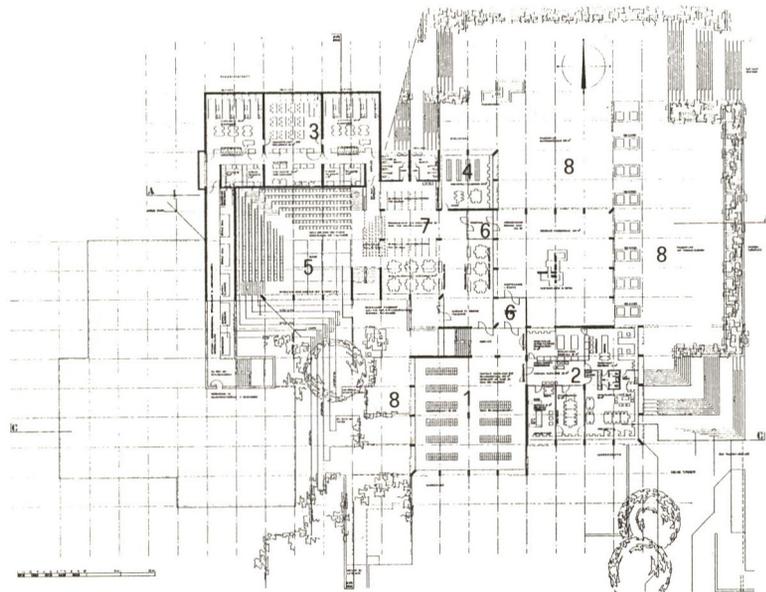
### Spezielle Probleme

Etappenlösung,  
Realisierung einer ersten Etappe  
innerhalb einer Gesamtlösung  
späterer Etappen.  
Angliederung weiterer Schul-  
räume, Angliederung einer  
Schwimmhalle.  
Komplett flexibler Unterrichts-  
bereich, sämtliche Wände  
sind verstellbar, die Räume  
beliebig unterteilbar.  
Dämmwert der Wände zirka  
41 DB.  
Stark geneigtes Terrain.



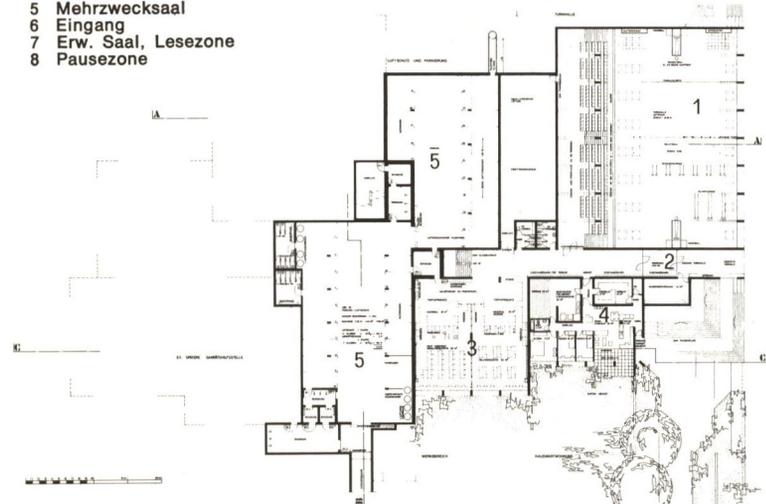
**Obergeschoss**

- 1 Unterricht
- 2 Singsaal
- 3 Handarbeit
- 4 Schülerarbeitsplätze/Ausstellungen
- 5 Unterricht (2. Etappe)



**Eingangsgeschoss**

- 1 Zentrale Garderobe
- 2 Lehrerbezirk
- 3 Hauswirtschaft
- 4 Bibliothek
- 5 Mehrzwecksaal
- 6 Eingang
- 7 Erw. Saal, Lesezone
- 8 Pauszone



**Untergeschoss und Abwart**

- 1 Luftraum
- 2 Sporthallenausgang
- 3 Holz/Metallwerkstatt
- 4 Hauswartwohnung
- 5 LS/Parkgarage

**Konstruktion**

Betonkonstruktion, Unterrichtsbereich stufenfrei und flexibel, innen verputzte und holzverkleidete Flächen, Textilbodenbeläge. Fenster und Wände farbig gestaltet.

**Bedachung**

Flachdach, Kiesklebedach.

**Ausstattung**

Typenmöbel entsprechend den veränderbaren Grundrissen. Mehrzwecksaalbestuhlung teilweise fest.

**Bibliographie**

Bericht der Einweihung vom 28. September 1974  
 Dr. Adelhelm Bünter  
 AS 19 / Oktober 1975



**Banque Cantonale Vaudoise  
Succursale de Vevey  
1800 Vevey/VD**

*Architecte* Jean-Marc Jenny,  
EPFL/SIA,  
1800 Vevey,  
tél. 021 / 55 55 15

*Collaborateurs* Maurice Dorier,  
Jean-Louis Ramon,  
1800 Vevey

*Ingénieur civil* Jean-Pierre Gonthier,  
1009 Pully

*Collaborateur* Bernard Gauthey

*Conception* 1967-1969

*Réalisation* 1969-1971

*Situation* Place de la Gare



Photo Biétry

*Programme* Immeuble administratif  
et commercial  
situé en plein centre  
de Vevey,  
place de la Gare.  
Banque Cantonale Vaudoise,  
succursale de Vevey,  
et bureaux à louer au gré  
du preneur.

*Distribution* **Deuxième sous-sol**  
Locaux techniques, chauffage,  
centrale climatisation, abri P.A.,  
caves.

**Premier sous-sol**  
Locaux banque, safes et annexes,  
trésor, cafétéria,  
vestiaires, central téléphonique,  
économat-archives.

**Rez-de-chaussée**  
Entrée principale, hall et  
distribution générale banque,  
guichets.

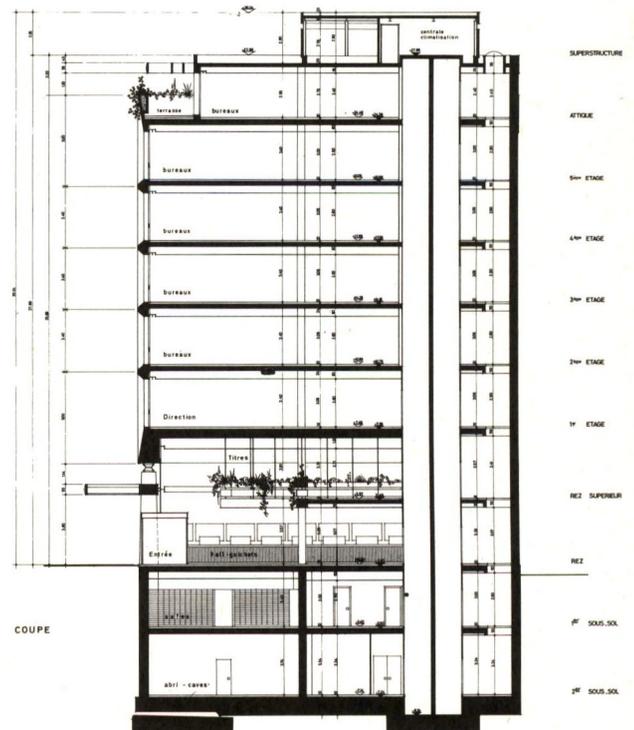
**Entresol**  
Service des titres,  
aménagement libre,  
gérants de fortune.

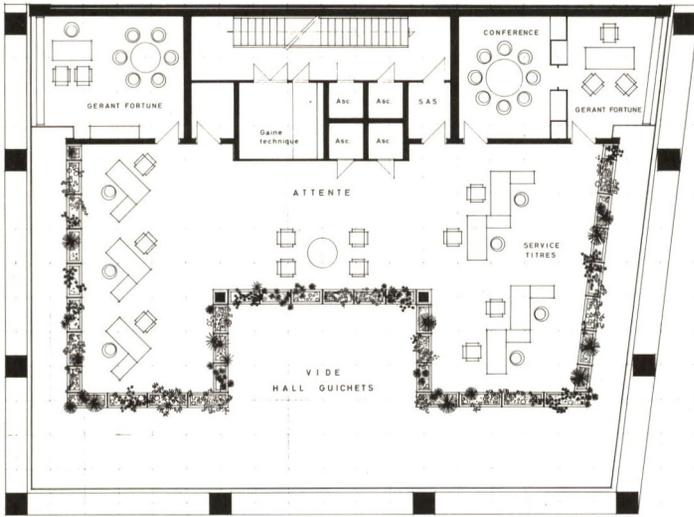
**Premier étage**  
Direction,  
salles de conférences  
et annexes.

**Deuxième au cinquième étage**  
Bureaux à louer au gré  
du preneur, avec annexes.

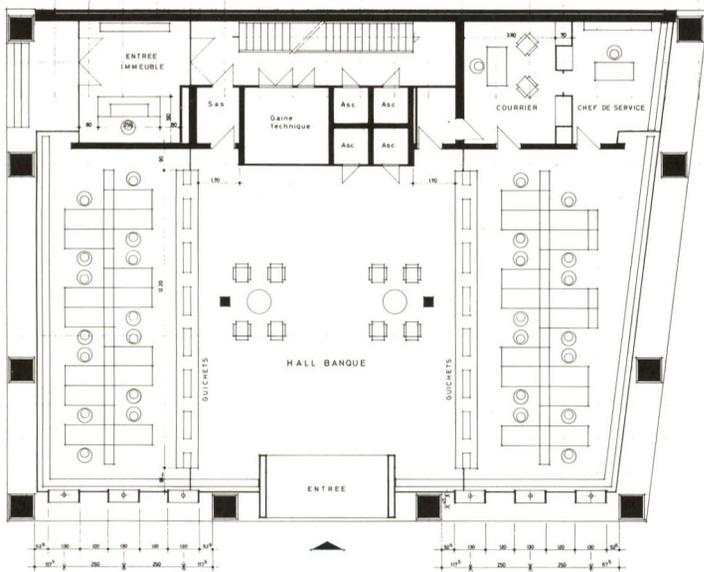
**Attique**  
Bureaux.  
Les liaisons verticales sont  
assurées par quatre ascenseurs,  
dont deux destinés  
aux services de la banque.  
Une cage d'escalier dessert  
tous les niveaux des sous-sols  
à l'attique.

*Caractéristiques* Prix par m<sup>3</sup>,  
sans équipement  
spécial Fr. 285.—  
Cube SIA 22 000 m<sup>3</sup>  
Équipement spécial,  
climatisation,  
ameublement,  
safes, etc.,  
prix par m<sup>3</sup> environ Fr. 130.—

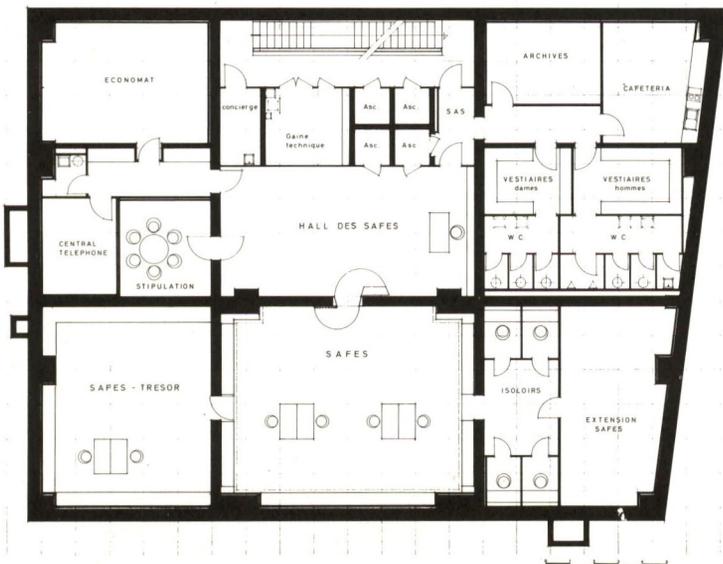




ENTRESOL - TITRES



REZ DE CHAUSSEE



1er SOUS-SOL SAFES

**Construction**

Le bâtiment repose sur deux sous-sols, dont murs, radiers et dalles en constituent les fondements et en assurent la stabilité.

Les façades constituées d'éléments cadres en béton préfabriqué sont entièrement porteuses, de même que deux piliers centraux.

Le corps principal de cinq étages et attique repose par un sommier et une dalle de répartition sur les piliers du rez-de-chaussée, eux-mêmes surmontés d'appuis métalliques articulés dont le rôle est d'assurer les mouvements de la construction.

La forme des éléments porteurs, sommiers, piliers, cadres et leur aspect découlent directement du calcul statique et de l'esthétique désirée.

*Bibliographie*

AS 19 / Octobre 1975

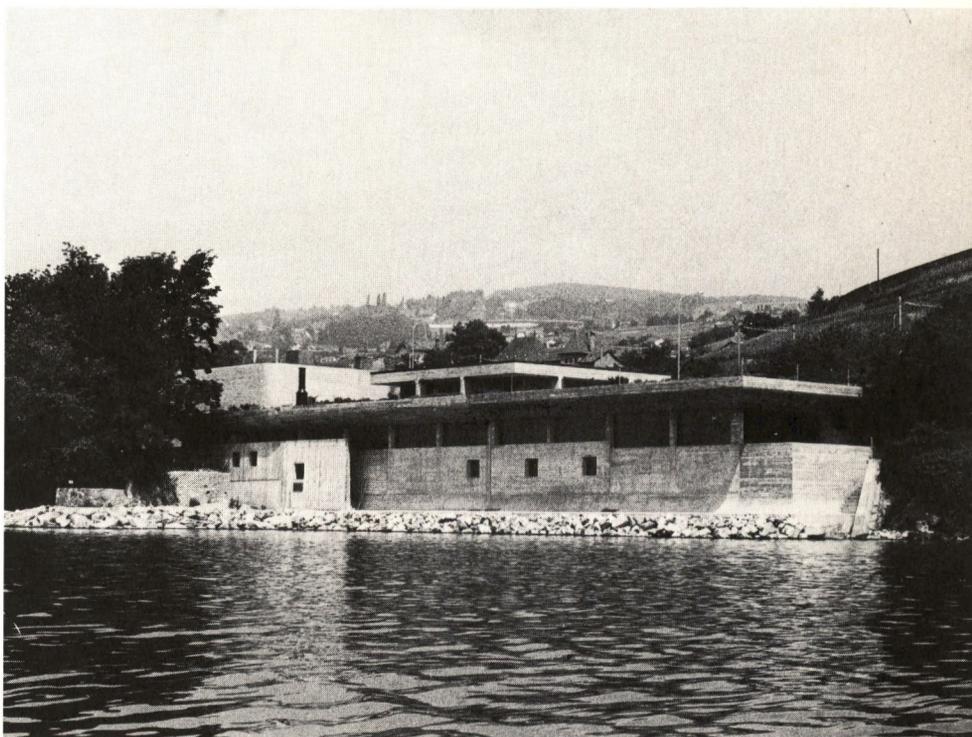


## Station d'épuration 1095 Lutry/VD

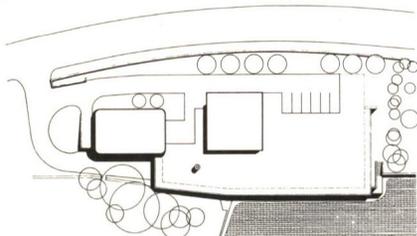
**Architecte** Jacques Dumas,  
architecte FAS/SIA ;  
collaborateur associé :  
D. Mondada,  
architecte EPFL/SIA,  
1000 Lausanne,  
tél. 021 / 26 69 15

**Ingénieurs** M. Ebner,  
ingénieur-conseil,  
docteur ès sciences  
techniques SIA/ASIC,  
Pista S. A.,  
1200 Genève

**Coordonnées  
topographiques** 149.925 / 543.300  
Route de Lavaux



### Situation



**Conception** 1970-1971  
**Réalisation** 1972-1975  
**Programme** Epuration  
des eaux usées  
pour  
12 000 équivalents-  
habitants

**Architecture** La station d'épuration de Lutry  
étant située  
en zone résidentielle,  
le problème principal qui s'est  
posé à l'architecte a été  
celui de son intégration au site.  
Depuis les coteaux du Lavaux  
et depuis la route cantonale  
elle se présente comme  
une vaste terrasse surmontée  
de deux superstructures :  
le bâtiment de service,  
largement vitré, et le digesteur.  
Les halles d'épuration  
se trouvent sous la terrasse,  
au niveau du lac.  
Depuis le large, la station  
est traitée en mur,  
comme prolongement des murs  
de soutènement du bord  
du lac.

### Principe d'épuration

Epuration mécanique, biologique  
et chimique  
selon le système Pista (Genève)

#### Traitement de l'eau

1. Prétraitement (6)  
Dépilleur pour les déchets solides,  
dessableur pour sables et graviers  
et comminuteur ;  
déchiqueteurs de particules sous  
l'eau.
2. Décanteur primaire (12c)  
Décantation des boues au fond  
du bassin.
3. Bassins des boues activées (12a)  
Epuration chimique  
avec élimination des phosphates

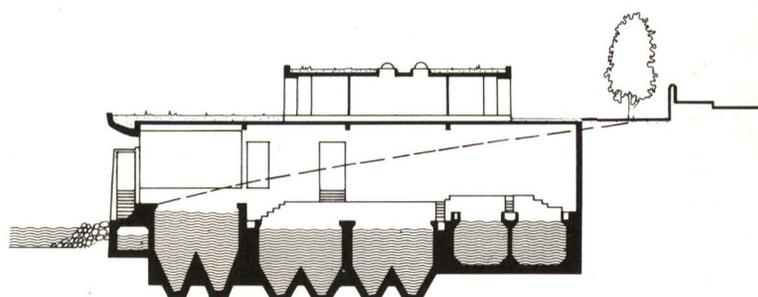
par un précipitant chimique.

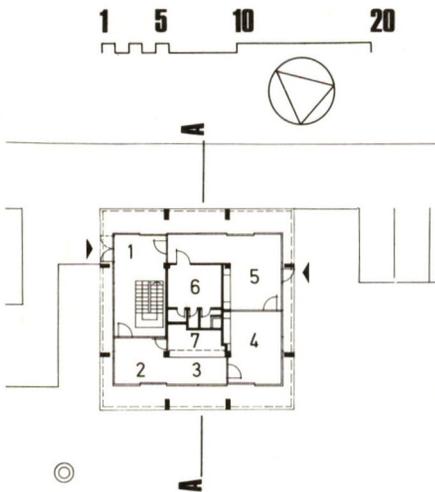
4. Décanteur final (12b)  
Décantation des boues activées  
en suspension.
5. Chloration  
Stérilisation de l'eau au chlore.

#### Traitement de boues (digesteur) (5)

Les boues fraîches provenant  
des décanteurs sont pompées au  
digesteur.  
La digestion se fait par voie anaérobie  
(à l'abri de l'air).  
Les boues sont ensuite déshydratées,  
pressées et seront utilisées  
comme engrais pour la viticulture  
et l'apiculture.

1 5 10 20



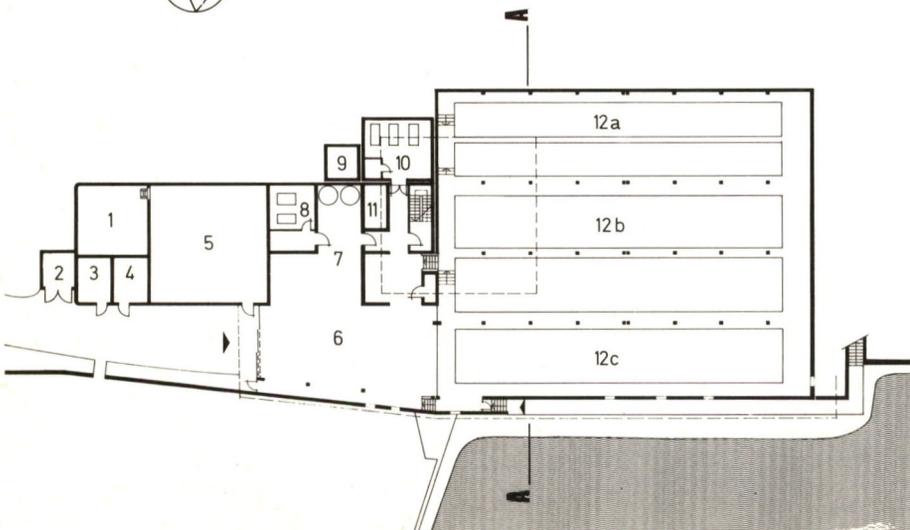
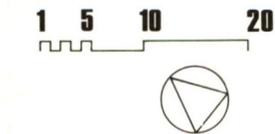


**Bâtiment de service**

- 1 Hall d'entrée
- 2 Bureau
- 3 Tableau synoptique
- 4 Laboratoire
- 5 Réfectoire
- 6 Vestiaires
- 7 Local électrique

**Entresol**

- 1 Gazomètre
- 2 Local des pompes
- 3 Transformateur électrique
- 4 Pot de condensation
- 5 Digesteur
- 6 Halle de traitement
- 7 Déshydratation
- 8 Chaufferie
- 9 Fosse Fe CL3
- 10 Soufflantes
- 11 Fosse boue digérée
- 12 Halle des bassins
  - a) boues activées
  - b) décanteur final
  - c) décanteur primaire



**Construction**

- Structures et enveloppe en béton armé coulé sur place.
- Baies vitrées de la halle des bassins en verre filtrant.
- Façade du bâtiment administratif en aluminium éloxé et verre filtrant.
- Digesteur en béton nervuré.

*Bibliographie*

AS 19 / Octobre 1975

